

THEATRE CORONA, No. 224,997
THEATRE CORONA, No. 225,086
THEATRE CORONA, No. 225,184
THEATRE CORONA, No. 225,204
THEATRE CORONA, No. 225,238
THEATRE CORONA, No. 225,308
THEATRE CORONA, No. 225,434
THEATRE CORONA, No. 225,479

LE CLAIRON

THEATRE CORONA, No. 225,536
THEATRE CORONA, No. 225,611
THEATRE CORONA, No. 225,648
THEATRE CORONA, No. 225,721
THEATRE CORONA, No. 225,771
THEATRE CORONA, No. 225,873
THEATRE CORONA, No. 225,873
THEATRE CORONA, No. 225,941

VOL. XXIII — No. 24

SAINT-HYACINTHE, 15 JUIN 1934

PRIX: CINQ SOUS

Reproduit de "L'Action Catholique"

L'HONORABLE M. BOUCHARD PARLE A QUEBEC

Il dénonce l'exploitation des trusts de l'électricité qui nous a coûté 250 millions depuis 30 ans. — Notre avenir commercial, industriel et national fortement compromis. — M. Bouchard réclame la nationalisation des pouvoirs hydro-électriques non aliénés et la municipalisation des systèmes de distribution de vente. — Annulation de ventes, de certains baux et de contrats à long terme.

Durant plus de deux heures et demie, l'hon. T. D. Bouchard, président de l'Assemblée Législative, député et maire de Saint-Hyacinthe, a tenu son auditoire de lundi soir sous l'éloquence et le charme de sa crânerie, de sa conviction, de son désintéressement, de sa science sur le grave problème de l'électricité dans notre province.

L'hon. Bouchard a fait un discours d'homme d'Etat. Il a maintenu, consolidé même sa réputation d'adversaire aussi redoutable qu'irréductible des trusts qui exploitent nos populations depuis un quart de siècle. Il a élaboré un vaste programme de restauration économique dans le Québec. A plusieurs reprises, l'auditoire lui a fait des ovations qui n'ont eu d'équales que celles qu'il a déclenchées à l'égard de "L'Action Catholique" et du "Devoir", champions de ces libertés les plus chères qui devraient permettre au peuple québécois de jouir des incomparables richesses naturelles dont la province nous a dotés.

Il n'est pas facile à un journal du volume du nôtre de résumer même une conférence de cette envergure. Il est cependant facile de schématiser cette thèse magistrale dont voici la puissante ossature:

Comme aux Etats-Unis, les trusts d'électricité de notre province ont pratiqué l'exploitation odieuse des consommateurs et des épargnants, exploitation qui dépasse les 250 millions pour les trente dernières années. Les trusts ont pu accomplir ce tour de force grâce à des profits de 300 à 500%, grâce à une propagande savamment dosée dans des journaux stipendiés, grâce à une dictature insensiblement constituée sur les pouvoirs publics, grâce aux souscriptions électorales prudemment accordées aux deux partis politiques, grâce aux capitaux qu'ils ont su attirer des compagnies d'assurances et des institutions bancaires. Et c'en est à ce point que l'avenir industriel et commercial de la province est fortement compromis.

Tout n'est pas perdu cependant. Le moyen de nous préserver des périls qui menacent notre avenir national? La NATIONALISATION par notre gouvernement provincial des ressources hydro-électriques qui n'ont pas encore été aliénées et la MUNICIPALISATION par nos administrations municipales des cités, des villes et des municipalités rurales, de nos systèmes de distribution et de vente d'énergie électrique qu'ils pourront acheter en gros et à des prix raisonnables de nos grandes centrales nationalisées.

Ce double moyen dont l'emploi permettrait aux pouvoirs publics de donner de l'ouvrage aux ouvriers, du travail aux diplômés d'universités, de l'électricité à bon marché, de l'influence à notre race dans un domaine important où elle n'en a plus, l'hon. Bouchard le préconise et entend le réclamer même en Chambre contre tout venant. Il ira même plus loin:

Nous demanderons au gouvernement l'annulation de toutes les ventes et de tous les baux qui ont été consentis sur des pouvoirs d'eau dont les trusts se sont emparés tout simplement pour détruire la possibilité de concurrence et qu'ils laissent inexploités;

Nous demanderons aussi au gouvernement d'étendre réellement nos pouvoirs de municipalisation de manière à faire grandir ce mouvement sauveur et parmi ces pouvoirs, nous demanderons que les municipalités grandes ou petites aient le droit de se syndiquer pour établir et administrer des systèmes électriques; nous demanderons aussi que l'on fasse bénéficier nos campagnes d'octrois aux municipalités pour la construction des grandes lignes de distribution nécessaires à l'électrification de nos villages et de nos fermes;

Une des réformes dont nous exigerons l'application la plus rapide possible c'est celle de l'adoption d'une loi qui empêchera les administrations municipales d'engager leurs contribuables par des contrats à long terme pour l'approvisionnement de l'éclairage public. C'est à l'aide de ces contrats à long terme que les monopoles ont réussi à maintenir leur empire jusqu'ici et les taux exorbitants dont nous avons souffert et dont nous souffrons encore. Nous demanderons donc une loi pour en rendre la signature illégale et pour mettre fin, après un avis préalable, à tous ceux existant actuellement de manière à restituer à nos conseils municipaux les libertés qui leur ont été enlevées par ces engagements de longue durée.

C'est pour demander au peuple de la province de Québec d'exiger de leurs représentants la mise à exécution de ces réformes que j'ai décidé de me faire le bon émissaire sur le corps duquel tomberont les coups de ceux que nous avons nécessairement à combattre pour les réaliser. Si je succombe à la tâche, j'aurai la satisfaction de m'être fait l'apôtre désintéressé d'un ordre nouveau dans le domaine de l'administration de nos ressources hydro-électriques, ordre nouveau qui sera le salut de notre race et de son avenir industriel si nos idées ne sont pas jetées inutilement sur le roc de l'indifférence de l'opinion publique mais si elles tombent sur la terre féconde de l'esprit civique éclairé et du patriotisme proverbial de la race canadienne-française.

L'hon. T.-D. Bouchard parlait au Palais Montcalm, sous les auspices de la Ligue des Consommateurs de l'Electricité dont M. J.-A. Grenier est le président.

C'est le Dr Philippe Hamel qui présenta le conférencier. Objet lui-même d'une longue ovation, le Dr Hamel salua le Maire de Saint-Hyacinthe comme un homme public sincère, courageux, en qui notre province espère comme en un libérateur des trusts.

L'hon. Ernest Ouellet se fit l'interprète des auditeurs pour remercier M. Bouchard. Dans une improvisation des plus heureuses, M. Ouellet excusa tout d'abord le Maire retenu par les as français, "M. Grégoire voulait vous faire ce soir d'importantes déclarations relativement à l'électricité. Il m'a prié de vous dire qu'il fera ces déclarations très prochainement". On acclame le Maire Grégoire. M. Ouellet félicite l'orateur du programme d'homme d'Etat qu'il vient d'élaborer et lui promet son concours. Il engage même l'hon. Thériault, puis M. Oscar Drouin, député libéral de Québec-Est, présent sur les premières banquettes.

MM. Hamel et Ouellet nous excuseront de mutiler ainsi leurs discours. Il ne nous reste tout juste l'espace nécessaire pour donner les conclusions de l'honorable Bouchard, conclusions qu'ils partagent d'ailleurs avec enthousiasme.

(Suivent les conclusions du discours de M. Bouchard dont nous commençons la publication in extenso dans cette même page.)

L'HON. T.-D. BOUCHARD ET L'ELECTRICITE

Pendant deux heures et demie, lundi soir de cette semaine, l'hon. T.-D. Bouchard, maire et député de Saint-Hyacinthe, a traité la question de l'électricité au Palais Montcalm de Québec. Hôte de la Ligue des Consommateurs d'électricité de la ville de Québec, M. Bouchard a reçu un accueil très chaleureux de son auditoire de plusieurs centaines de personnes. L'assistance lui a fait plusieurs ovations.

Le Dr Philippe Hamel a présenté le conférencier et c'est l'hon. Ernest Ouellet, conseiller législatif, qui a prononcé l'allocution de remerciements.

La veille, dimanche après-midi, l'hon. M. Bouchard a adressé la parole, sur la même question, à Beauveville. Lundi soir prochain il parlera au théâtre Corona de cette ville et son discours sera irradié par le poste C. K. A. C. Mercredi soir de la semaine prochaine, à 8.15 hres, M. Bouchard sera l'hôte de la Ligue des Propriétaires de Montréal où il adressera la parole à l'École du Plateau, Parc Lafontaine.

DISCOURS DE M. BOUCHARD

Monsieur le président,

Messieurs.

CONSIDÉRATIONS PRÉLIMINAIRES

Il n'est pas d'endroit, en dehors peut-être de ma propre ville, où il me serait plus agréable de faire partager à mes auditeurs mes sentiments sur la question de l'électricité que dans la bonne vieille capitale de notre belle province de Québec. Je sens que je suis ici au centre de cette grande région où s'entre-choquent les idées diverses de nos hommes publics qui, venus de tous les coins de notre pays, se réunissent pour élaborer les destinées futures de notre population. En ce moment, il est vrai, ils ont laissé le champ-clos de leurs activités principales pour rentrer dans leurs foyers respectifs mais il me semble que la ville qui est l'arène de leurs luttes parlementaires conserve toujours un caractère spécial qui lui donne un intérêt tout particulier pour la discussion des grandes idées dont la mise en application, dans un sens ou dans un autre, peut avoir une influence vitale sur notre avenir national.

La question sur laquelle on m'a prié de parler, ce soir, est tellement vaste que je ne ferai qu'en aborder la discussion laissant à chacun de vous le soin de compléter les multiples déductions qui découleront de mon argumentation plus ou moins superficielle.

La question de l'électricité dans la province de Québec ne se résume pas à une simple question de taux plus ou moins bas pour l'éclairage résidentiel ou commercial, pour le chauffage ou le pouvoir moteur. Il est vrai que cette question de piastres et sous a son importance puisqu'en définitive c'est elle qui est la pierre de touche qui nous fera connaître l'infériorité ou la supériorité de notre système de régie privée de l'électricité comparé au système de régie publique en vigueur ailleurs mais la question de l'influence de ce système sur notre avenir industriel dépasse de beaucoup cette question de tarif plus ou moins bas.

IMPORTANCE DU PROBLÈME

Tous ceux qui ont étudié assez à fond le problème de l'électricité savent que dans une province comme la nôtre, les destinées de notre peuple sont intimement liées au système de régie de nos pouvoirs hydro-électriques: de leur sort plus ou moins heureux dépend notre avenir plus ou moins prospère.

A venir jusqu'à ces dernières années notre population rurale excédait considérablement nos populations urbaines et, dans le temps, nos richesses agricoles étaient considérées comme notre héritage le plus important. Il est sans doute encore et il devrait toujours le rester mais en ces dernières années la différence entre la population rurale et la population urbaine a décliné petit à petit au point de disparaître et nos ressources industrielles ont éclipsé, pour ainsi dire, par leur nouvelle importance, nos ressources agricoles. Les dernières statistiques publiées par le gouvernement fédéral établissent qu'au 31 décembre 1932 la valeur totale des placements dans nos industries d'électricité s'élevait pour tout le Canada à la somme colossale de \$1,335,886,987.00, la mise de fonds la plus considérable existant dans aucune industrie canadienne. Cette valeur, pendant la seule année de 1932, s'était accrue de \$105,898,036. Les centrales électriques de la province de Québec entrent pour la vaste proportion de quarante-trois pour cent dans cette capitalisation totale et elle s'est élevée dans notre province de \$495,841,547 qu'elle était en 1931 à \$574,953,411 en 1932. Quand j'affirmais, en octobre dernier, que dans vingt ans nous aurions chez-nous une capitalisation de trois quarts de billion, soit \$750,000,000, si nous laissons les choses se continuer comme elles ont été jusqu'à aujourd'hui, j'étais bien en deca de la vérité puisque dans une seule année la capitalisation s'est augmentée de \$79,111,864. Si elle continue de ce pas dans deux ans les trois quarts de billion seront dépassés.

Dans l'Ontario où on a le système de régie publique l'accroissement n'a été en 1932 que de \$10,306,850 contre \$79,111,864 dans Québec. (Voir Central Electric Stations in Canada, 1932, page IV).

Le monopole de l'électricité devient donc de plus en plus puissant dans la province de Québec si toutefois l'accroissement de sa taille ne lui provient pas d'une hydropisie financière qui pourrait lui être fatale.

Et, messieurs, je suis loin d'être le seul à craindre qu'une des forces qui influent le plus sur les destinées d'un peuple ou d'une province c'est celle de ceux qui contrôlent le pouvoir électrique. Voici l'opinion d'un homme public de marque des Etats-Unis, M. Willis J. Spaulding, commissaire de la propriété publique de Springfield, Illinois:

"Nous voyons poindre, dit-il, sur le monde l'aurore d'un 'nouveau jour'. L'âge de l'électricité nous enveloppe. Immédiatement après le soutien de la vie de nos corps par la terre, 'notre mère nourricière', cette énergie magique est le facteur 'essentiel' le plus important de notre existence économique. 'Nous serons dominés par celui ou ceux qui en auront le contrôle.'"

AUX ÉTATS-UNIS

Sans nous demander pour le moment qu'elle domination peuvent exercer chez nous ceux qui sont les maîtres presque absolus de nos pouvoirs électriques un léger aperçu sur la situation aux Etats-Unis nous fera réaliser la puissance pour ne pas dire l'omnipotence des trusts de l'électricité dans ce pays à venir jusqu'à ces dernières années et même à l'heure actuelle malgré les efforts du nouveau gouvernement pour diminuer leur emprise sur la législation publique.

Antérieurement à la seconde enquête de la Commission Fédérale du Commerce commencée en 1928 et non encore terminée on a nié l'existence d'un monopole de l'électricité aux Etats-Unis mais cette enquête a révélé qu'en ces dernières années il s'est créé dans ce pays le plus formidable consortium

de corporations d'utilités publiques dont l'histoire fasse mention et la principale activité de cette organisation se trouve dans le champ du pouvoir électrique.

Un économiste distingué, M. Carl-D. Thompson, a résumé dans un volume très intéressant "Les Confessions du Trust du Pouvoir" cette partie de l'enquête qui a duré de 1928 au mois d'août 1932. A cette date le rapport officiel comprenait déjà non moins de 44 volumes ayant au delà de 20,000 pages avec une annexe de 4,972 exhibits. Parmi les conclusions de son résumé on trouve qu'il est prouvé que ces grandes compagnies d'électricité avaient réussi à s'affilier les représentants des plus puissantes corporations du pays, les banques, les compagnies de placements, les compagnies d'assurances, les chemins de fer, les télégraphes, les téléphones, etc. Jamais on a pu présenter un groupement de gros intérêts plus puissant que celui-là.

Dans le but de rendre leur contrôle le plus absolu sur toute organisation pouvant les intéresser ces corporations ont mis systématiquement en oeuvre toutes les méthodes connues pour former l'opinion publique en leur faveur et c'est ainsi qu'ils ont étendu leur influence sur les écoles, les collèges, les universités, sur la presse, les organisations civiques, la tribune, la radio, l'écran et même sur l'Eglise. Inutile d'ajouter que ces corporations, dans le but de consolider cette influence, ont dû s'emparer partout où elles ont pu le faire du pouvoir politique municipal, d'état ou fédéral.

INFLUENCE DES TRUSTS AMÉRICAINS

Leur puissance politique s'est révélée en de multiples circonstances mais notamment dans l'affaire de Muscle Shoals. Durant la guerre le gouvernement avait établi sur ces rapides un pouvoir et des usines qui coûtèrent \$150,000,000. Les partisans de la municipalisation et de la nationalisation des pouvoirs hydro-électriques avaient proposé sous Coolidge un bill autorisant la vente du pouvoir de Muscle Shoals aux municipalités de la Vallée du Tennessee. Les deux Chambres avaient voté la loi mais M. Coolidge mit son veto pour l'empêcher de venir en force. Sous le président Hoover le même bill fut voté une seconde fois mais M. Hoover suivit l'exemple de son prédécesseur et il apposa aussi son veto. A deux reprises les trusts américains avaient eu assez d'influence politique pour réduire à néant la volonté des représentants du peuple. Ce ne fut que sous M. Roosevelt que le Tennessee Valley Act put devenir loi mais les trusts réussirent néanmoins à démontrer leur puissance à M. Roosevelt lui-même en faisant rejeter par le sénat la loi de la canalisation du Saint-Laurent qui aurait donné au gouvernement américain 4,000,000 de chevaux-vapeur d'énergie électrique pour faire concurrence aux trusts dans la région centrale des Etats-Unis et qui en aurait donné à notre pays une couple de millions.

Il n'est peut-être pas inutile d'examiner les moyens employés aux Etats-Unis par les trusts électriques pour fausser l'opinion publique de manière à se la rendre partout favorable pour étendre leur domination dans toutes les sphères importantes.

Un des témoins de l'enquête comparaisant en faveur des compagnies a déclaré:

"Les compagnies ne négligent et n'oublient rien de ce qui peut influencer les gens, de leurs berceaux jusqu'à leurs tombes, à penser comme elles".

COMMENT SONT AMADOUÉS LES PROFESSEURS D'ÉCOLES, DE COLLÈGES ET D'UNIVERSITÉS?

On trouve les compagnies de pouvoirs et leurs agents s'intéressant de façons diverses à tout ce qui touche les écoles, les collèges et les universités. Les trusts placent sur leurs listes de salaires les professeurs de collèges et d'universités; ils font inscrire dans le programme d'études et ils subventionnent des cours sur les utilités publiques; ils critiquent et changent même les manuels scolaires qui ne leur sont pas sympathiques; ils donnent des subsides pour des travaux de recherches scientifiques; ils maintiennent des représentants dans les diverses facultés.

Voici, par exemple, des conseils qui sont donnés par M. T. S. Arkwright parlant sur "les relations qu'il faut avoir avec les institutions d'éducation", devant une assemblée du département des relations publiques qu'il présidait en 1924:

"On ne doit rien négliger pour coopérer avec les autorités 'éducationnelles dans l'établissement et le maintien de cours 'économiques sur les utilités publiques. Toutes les compagnies 'trouveront les autorités scolaires prêtes à coopérer dans le 'travail de sécurité. Quelques compagnies particulières et des 'comités de différents états ont profité de ce fait pour fournir des manuels sur les problèmes des utilités publiques. Pour 'être acceptable aux autorités scolaires et pour être réellement 'efficace, la matière à lire, pour les écoles, doit être exempte 'de propagande directe. Un enseignement simple sur les utilités 'publiques, en fait, ne sera pas mal vu des autorités scolaires et accomplira la tâche de disséminer des informations 'justes et éveillera l'intérêt et l'amitié des élèves. Les vues 'animées sont aussi un excellent moyen d'atteindre les enfants 'd'école. Une compagnie fait un usage important des vues 'animées dans les classes. Une autre compagnie a affiché sur 'les murs de plusieurs écoles de l'état un bulletin donnant des 'statistiques et des faits au sujet de l'état mais aucune propagande directe en faveur de sa compagnie. Cette compagnie 'est d'opinion que le résultat c'est que les enfants d'école 'ayant constamment le nom de la compagnie accolée avec des 'faits démontrant la grandeur de l'état commencent à associer la compagnie avec le progrès de l'état".

Un moyen jugé excellent par les compagnies d'utilités publiques de se rendre les universités sympathiques c'est de leur donner des subsides. Ainsi l'enquête a révélé entr'autres les faits suivants:

L'université Northwestern d'Evanson a reçu d'elles \$25,000 par année pendant plusieurs années; l'université Harvard, \$30,000 pour son école d'administration d'Affaires. En outre on a réparti sur les diverses compagnies \$100,000 en faveur de la même université pour son cours sur les utilités publiques. L'université du Michigan a reçu \$16,000 en 1927 et entre \$16,000 et \$20,000 en 1928. La National Electric Light Association a payé \$12,500 par année à l'université du Maryland pour des études spéciales sur l'électrification rurale.

Un autre moyen de se rendre les universités sympathiques c'est de les induire à faire leurs placements dans les utilités publiques. Ainsi Harvard a-t-il placé \$21,000,000 dans ces fonds. Si les fonds des utilités publiques continuent à se maintenir bas comme ils l'ont été en ces dernières années Harvard s'apercevra peut-être qu'elle s'est fait jouer un mauvais tour par les financiers des trusts qui en l'induisant à faire des placements dans leurs valeurs ont tout simplement voulu se faire rembourser au centuple les subsides qu'ils lui ont versés pour acheter la sympathie de ses professeurs et de ses élèves.

Et maintenant voyons ce que le directeur-gérant de la National Electric Light Association conseillait, au sujet des professeurs d'universités, aux gérants des branches locales d'utilités publiques:

"Je conseillerais à tout gérant qui vit dans une localité 'où il y a une université d'intéresser le professeur d'économie 'politique — le professeur de génie civil s'y intéressera en 'tout cas — à nos problèmes particuliers. Faites-lui donner

"une conférence sur vos affaires à ses élèves. De temps à autre cela vous paiera de leur donner un cachet de un à deux cents dollars par année pour qu'ils nous donnent le privilège 'd'étudier et de nous consulter avec eux. Car comment, au nom 'du ciel, pouvons-nous obtenir quelque chose de la jeunesse 'qui pousse dans nos écoles si nous n'avons pas d'abord vendu 'l'idée d'une éducation qui nous est favorable au professeur 'd'université".

Pour parler plus clairement et surtout plus correctement M. Aylesworth aurait pu dire: "Comment pourrions-nous manœuvrer la jeunesse à notre guise si nous n'avons pas d'abord 'acheté le professeur d'université?"

Un autre pilier des trusts américains, non moins cynique bien qu'il soit un révérend, le docteur Charles-A. Eaton, membre du congrès du New-Jersey et alors président de l'Association Educationnelle Américaine et gérant du département des Relations Industrielles des usines des Lampes Nationales de la General Electric Company, parlant à la National Electric Light Association, sur le même sujet dit entr'autres choses:

"Ce que je désirerais vous suggérer, gens intelligents, 'c'est que pendant que vous vous intéressez aux élèves vous 'devez donner une pensée aux professeurs et quand seront 'venues leurs vacances, payez-leur un salaire pour venir dans 'vos usines et vos manufactures apprendre sur place les affaires 'des utilités publiques ensuite après qu'ils seront retour-'nés, vous n'avez plus besoin de vous en faire — ils peuvent 'enseigner bien mieux que vous ne pouvez le faire."

La morale de ce ministre député de l'état du New-Jersey est loin de manquer d'élasticité et il n'est pas étonnant, si la majorité des législateurs de cet état sont de son acabit, que notre loi mort-né de municipalisation de la dernière session, qu'on dit avoir été inspirée des statuts de cet état, n'ait pas donné satisfaction à nos législateurs de Québec réellement dévoués aux intérêts des consommateurs d'électricité.

Et ces conseils d'acheter les professeurs n'étaient pas seulement des incitations platoniques. L'enquête révèle que M. Insull a approuvé l'engagement par la Commonwealth Edison Company, de Chicago, de quatre professeurs de génie civil des collèges de l'Illinois. Et M. Gilchrist qui relate ce fait dans une de ses lettres ajoute: "Je pense qu'on peut modifier le mot 'ingénieur civil pour l'étendre à d'autres personnes dont nous 'sommes anxieux d'avoir la camaraderie".

L'enquête révèle qu'un grand nombre de professeurs ont retiré secrètement des milliers et des milliers de dollars pour plaider la cause des trusts américains.

Un cas typique et qui intéresse particulièrement les canadiens c'est celui de James Mavor, professeur émérite d'économie politique de l'Université de Toronto qui a écrit un volume intitulé: "Niagara et la politique", dans lequel il a discuté ce qu'il a eu le sangne de qualifier "la faillite de la régie publique dans l'Ontario et les méthodes malsaines des politiciens". L'enquête a révélé le fait que ce puritain qui voulait en apparence faire la leçon aux politiciens avait reçu de la National Electric Light Association par l'entremise d'un ami mutuel un montant de \$1,000 pendant que le volume était à s'écrire et qu'ensuite il avait été dépensé environ \$10,000 pour le distribuer.

LES TRUSTS ET LA PRESSE

Quant à l'influence des trusts électriques américains sur la presse l'enquête établit que les compagnies, par leurs multiples ramifications, contrôlaient presque tous les journaux quotidiens et hebdomadaires. Pour donner une idée des rapports intimes existant entre la presse et le trust de l'électricité il suffit de mentionner un éditorial de "L'ADVOCATE TRIBUNE", de Newark, intitulé: "Frères sous la peau" et qui commence par la phrase suivante: "Les corporations d'utilité 'publique et les journaux quotidiens et hebdomadaires sont 'des frères sous la peau, les deux étant des utilités publiques 'servant le peuple américain." Les deux principaux agents de publicité du trust électrique, Darnall et Hofer & Sons, contrôlaient au delà de 14,000 journaux et Hofer & Sons ont admis que les compagnies leur ont versé pour ce service au delà de \$84,000 par année. Mais ceci n'est qu'une goutte d'eau dans la mer pour établir ce qu'a coûté cette peau étrange car différents témoins parlant à des intervalles variés ont établi que les différentes organisations intéressées à la propagande des trusts électriques avaient annuellement à leur disposition entre vingt-cinq et trente millions; en face de ces faits il est facile

(Suite en page 2)

LUNDI SOIR, 18 JUIN

A 7.15 HEURES P.M.

Grande Assemblée

- au -

THEATRE CORONA

L'Hon. M. T. D. Bouchard répétera le grand discours qu'il a prononcé à Québec sur

LA QUESTION DE L'ELECTRICITE

L'assemblée est ouverte à tout le public et hommes et femmes y sont invités.

Ce discours sera irradié de 7.30 à 9.30 hres, heure normale, par le poste C. K. A. C.

RENDEZ-VOUS A BONNE HEURE POUR AVOIR DE BONNES PLACES!

SOUS L'ADMINISTRATION DE
POWER CORPORATION OF CANADA
LIMITED

SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED

UN dividende de un cent et demi pour cent (15%) étant au taux de 6% par année, sur les ACTIONS PRIVILEGIÉES de la SOUTHERN CANADA POWER COMPANY LIMITED a été déclaré pour le trimestre se terminant le 30 juin 1934. Ce dividende est payable le 16 juillet 1934 aux actionnaires inscrits le 20 juin 1934.

Par ordre du conseil d'administration.
L. C. HASKELL, Secrétaire

Montréal, 18 mai 1934.

UN PLACEMENT SÛR ET RECOMMANDABLE

CITY GAS & ELECTRIC CORPORATION LIMITED

OBLIGATIONS

1ère hypothèque 6 1/2%

Echéant le 2 juillet 1951

Prix: 98 1/2% pour rapporter 6.60%

FONDÉE EN 1922

BROWNE, URQUHART & CO. LIMITED

BANQUIERS

266 rue St-Jacques O., Montréal

DECOUPEZ ET RETOURNEZ

Sans obligation, adressez-moi une circulaire décrivant ce placement.

Nom

Adresse

NOUVELLES RÉDUCTIONS SUR LES TRAINS

Les chemins de fer canadiens continuent d'offrir au public voyageur des réductions de taux ayant pour but de l'encourager à faire un plus fréquent usage de leurs services. Cette fois, par l'intermédiaire de M. C. P. Riddell, président de la Canadian Passenger Association, ils annoncent que dorénavant et jusqu'à la fin de l'année, ils vendront, pour l'équivalent du prix du billet simple plus un quart, des billets de fin de semaine aller-retour, valables pour l'aller, du vendredi midi au dimanche midi et, pour le retour, jusqu'au lundi soir.

Les billets utilisés dans la journée du dimanche, pour l'aller et le retour, seront vendus pour l'équivalent du billet simple. Cette dernière réduction, toutefois, ne sera accordée que jusqu'à la fin de septembre. Les compagnies de chemins de fer estiment que ces concessions auront pour effet de stimuler considérablement le mouvement des voyageurs durant les mois d'été.

- THEATRE CORONA, No. 223,014
- THEATRE CORONA, No. 223,129
- THEATRE CORONA, No. 223,193
- THEATRE CORONA, No. 223,233
- THEATRE CORONA, No. 223,319
- THEATRE CORONA, No. 223,376
- THEATRE CORONA, No. 223,432
- THEATRE CORONA, No. 223,493
- THEATRE CORONA, No. 223,533
- THEATRE CORONA, No. 223,570
- THEATRE CORONA, No. 223,678

L'HON. T.-D. BOUCHARD ET L'ELECTRICITE

(Suite de la page 1)

de s'expliquer la bonne camaraderie des journaux américains avec les partisans du régime de la propriété privée des utilités publiques. Il n'est pas étonnant que les partisans de la nationalisation des pouvoirs d'eau et de la municipalisation de l'électricité qui mettent en péril l'intérêt du frère sous la peau soient traités de communistes et de bolchévistes par la presse totale des journaux américains et c'est ce qui a été la cause que les consommateurs d'électricité des Etats-Unis ont encore été plus exploités par le trust de l'électricité que nous l'avons été dans notre province.

LA NATIONAL ELECTRIC LIGHT ASSOCIATION

Messieurs, j'ai cité ces quelques faits pour vous donner une idée de la portée du bras du colosse financier américain qu'est le cartel des divers trusts de l'énergie qui a pour nom The National Electric Light Association et des méthodes qu'il a employées pour prendre dans la vie américaine la prépondérance dont il a joui mais qui est en train de s'effondrer. L'adjectif national accolé au mot association ne donne pas une idée exacte de son importance et seul le qualificatif mondial peut représenter adéquatement cette importance car cette association internationale de trusts électriques a des ramifications dans presque toutes les parties du monde civilisé. L'exhibé No 4 de l'enquête établit qu'au 1er juin 1928 l'association comprenait une affiliation de 1,593 compagnies et il est intéressant de noter que parmi les compagnies classées comme étrangères aux Etats-Unis il y en a une longue liste en Asie, dans la Chine, le Japon, la Malaisie, le Java et le Siam; plusieurs en Australie, en Nouvelle-Zélande, une en Tasmanie, une autre aux Bermudes, de très nombreuses en Europe, spécialement en Angleterre, plusieurs en Amérique du Sud et deux dans les Indes Orientales.

Presque toutes les compagnies canadiennes en font naturellement partie et dans la liste des compagnies détentrices de stocks (Holding Companies) nous trouvons les compagnies canadiennes suivantes: Continental Heat & Light Company, 611 Power Building, Montréal, Québec, Canada, et Laurentide Power Company, Grand'Mère, Québec, Canada.

La National Electric Light Association étend donc son domaine dans notre province et il n'y a aucun doute qu'elle a eu et qu'elle a encore ici sur les hommes et les choses une influence similaire à celle qu'elle a exercée et qu'elle exerce encore dans la république voisine. Ce que je voudrais vous démontrer ce soir c'est d'abord que les trusts d'électricité de notre province qu'elle a mission de protéger, qui la forment et qui ne sont en somme qu'une seule et même entité avec elle ont pratiqué ici la même exploitation et de nos consommateurs d'électricité et des éparagnistes que les trusts américains ont exercé aux Etats-Unis; en second lieu, qu'ils ont employé les mêmes méthodes de propagande malsaine et, en troisième lieu, qu'ils sont en train de compromettre à tout jamais notre avenir commercial et industriel et qu'il est grandement temps de mettre un terme à leur domination dangereuse si on ne veut pas laisser périr complètement notre indépendance économique. Je ne me bornerai pas à vous signaler le danger mais je vous indiquerai les remèdes qui restent à notre disposition pour faire une lutte avec chances de succès contre les périls qui nous menacent et ceci m'amènera à vous parler incidemment de la mesure que les citoyens de Saint-Hyacinthe ont décidé de prendre pour, d'abord, se protéger contre les trusts électriques et pour donner ensuite l'exemple à ceux de leurs compatriotes qui sont disposés à engager la bataille pour conserver ce qui nous reste de notre superbe héritage de ressources naturelles en hydro-électricité et pour l'exploiter par le peuple et pour le peuple de manière à ce que nous ayons dans notre province le bénéfice de l'électricité sous toutes ses formes à des prix raisonnables et en rapport avec l'abondance et la distribution idéale de nos puissantes chutes d'eau.

J'ai signalé au début de mes remarques la puissance formidable que les trusts de l'électricité se sont acquis et j'ai fait voir qu'ils n'ont rien négligé pour maintenir leur domination dans tous les domaines de la vie sociale et économique américaine; le but ultime de leur effort gigantesque a été le maintien de taux exorbitants pour l'énergie électrique.

Lors des découvertes scientifiques de la fin du siècle dernier qui permirent le transport de l'électricité à de longues distances sans pertes appréciables les génies financiers de la république voisine saisirent rapidement le magnifique champ qui s'ouvrait à leur exploitation; l'électricité devenait une marchandise vendable à tout le monde parce qu'elle était devenue la source idéale d'éclairage, de cuisson et de pouvoir moteur. Son faible coût de production offrait de superbes possibilités de spéculation si on pouvait en contrôler la distribution; cette espèce de mystère enveloppant plus ou moins les phénomènes physiques dont elle découle permettrait facilement de cacher à la masse composée de non-initiés son bas coût initial pour que la vente en soit faite avec des profits phénoménaux sans que les populations s'en aperçoivent. Jamais les spéculateurs n'avaient eu à la portée de leurs mains une affaire aussi prometteuse de millions faciles dans un pays aussi vaste, aussi peuplé et aussi progressif que les Etats-Unis; ils ne manquèrent pas de la saisir et leur exemple fut rapidement suivi dans notre pays et particulièrement dans notre province possédant de si magnifiques pouvoirs d'eau.

LE BAS COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ

Il n'est pas hors de propos de se demander dès maintenant ce que coûte l'énergie électrique pour bien comprendre le roman financier qui s'est déroulé en ce dernier quart de siècle sur notre continent et dont elle a été la trame sur laquelle on a tissé des histoires de vie réelle plus abracadabrantes que celles de simple imagination.

La Compagnie Alabama Power lors de l'enquête de la Commission Fédérale du Commerce des Etats-Unis a établi par son ingénieur, M. Judson C. Dickerman, que son coût de production par kilowatt-heure était un peu plus que un dixième de cent, soit exactement 0.1066 cent. Le coût total du courant, après avoir ajouté les charges de transmission, de distribution et les dépenses générales d'opérations, ne se montait qu'à 0.4904 cent, soit un peu moins que cinq dixièmes de cent. Cette compagnie achetait une partie de son pouvoir du gouvernement américain à Muscle Shoals et elle le payait approximativement deux dixièmes de cent le kilowatt-heure.

Le gouvernement américain en vendant son pouvoir à deux dixièmes de cent le kilowatt-heure ne faisait pas de pertes. Un rapport officiel du gouvernement américain portant le No 328 du 71ème congrès, établit que le coût du courant rendu sur le tableau de distribution est approximativement de un dixième de cent et un tiers ou exactement \$.1352 cent. Le courant transmis à 100 milles coûte 0.1993 cent; 200 milles, 0.2310 cent; 300 milles, 0.2625 cent. En ajoutant les charges de distribution établies par les comptables de la Commission Fédérale du Commerce on trouve que le coût moyen du courant livré au consommateur n'est que de 0.337 de cent, soit un peu plus que trois dixièmes et un tiers de cent.

De tout ceci il résulte que le courant hydro-électrique produit et livré au consommateur dans des conditions ordinaires coûte à peine une demi-cent le kilowatt-heure aux Etats-Unis où les conditions ne sont certainement pas meilleures que dans la province d'Ontario ou dans la nôtre.

LES PROFITS ÉNORMES DES TRUSTS

Quel profit les trusts réalisent-ils sur la vente de leur courant? On vous a déjà sans aucun doute mentionné à Québec l'incident Sackett mais je crois devoir vous le rappeler tant il est une belle illustration de la scandaleuse exploitation qui a été faite du consommateur d'électricité aux Etats-Unis.

M. Frédéric Sackett était l'ambassadeur américain en Allemagne et il avait été invité à parler au grand congrès du Pouvoir Mondial organisé par les trusts électriques et qui s'est tenu à Berlin, en juin 1930. Voici quelles ont été ses paroles:

"Je ne connais aucune autre industrie manufacturière

que celle de l'électricité où le prix de vente du produit à la grande masse des consommateurs est 15 fois plus élevé que le coût réel de production de l'article vendu. Mon but est de signaler bien clairement une faiblesse qui demande votre plus grande attention au cours de ces délibérations. Tant et aussi longtemps que l'industrie du pouvoir ne sera pas amenée en ligne avec les autres industries sous le rapport de son coût de production avec le prix payé par le consommateur du produit il n'y a très peu de justification, de la pensée que cette grande industrie du pouvoir s'approche rapidement de la perfection.

"Que le courant électrique soit produit par le pouvoir hydraulique avec ses usines auxiliaires ou par des machines à vapeur modernes vous avez par un progrès constant diminué le coût de l'électricité sur le tableau de distribution à un point où il peut être raisonnablement dit qu'une usine économique produit son courant pour 3 ou 4 dixièmes de cent le kilowatt-heure. Dans la plupart des grands centres de population, aux Etats-Unis pour le moins, les consommateurs payent pour service domestique environ six cents le k. w. h. "ce qui est de quinze à vingt fois son coût de production".

Ces affirmations jetèrent la consternation dans le clan des profiteurs de l'électricité et M. Samuel Insull, leur grand maître du temps, qui attend à la porte du pénitencier la fin de son procès pour y entrer s'il ne réussit pas à donner à ce procès un terme plus long que la période qui lui reste à vivre, voulut faire supprimer le discours de l'ambassadeur Sackett du compte-rendu du congrès, ce qu'il ne réussit point à obtenir.

M. Sackett savait ce qu'il disait quand il faisait cette déclaration car lui-même il comptait au nombre des principaux intéressés des compagnies de pouvoir. Les rapports de la Commission Fédérale du Commerce établissent que la compagnie Alabama, que j'ai mentionnée récemment et qui passait pour la compagnie vendant son courant le meilleur marché, avait un tarif de seize cents pour les plus petits consommateurs, ce qui est sensiblement 18 fois le coût total qu'elle donne elle-même de son courant livré chez le consommateur. Quant au prix moyen de son tarif aux consommateurs résidentiels il était de 3.56 cents soit de six fois et demie son coût moyen de production.

L'ingénieur de cette compagnie a admis les profits suivants:

- Sur l'éclairage résidentiel, 528%
- Sur l'éclairage commercial, 464%
- Sur l'éclairage municipal de rues, 530%

En face de chiffres de cette nature on s'explique facilement les millions que l'on a extorqués des consommateurs d'électricité dans notre pays voisin; en effet les statistiques prouvent que le prix moyen de l'éclairage électrique aux Etats-Unis est de sept cents le kilowatt-heure alors qu'il n'est que de deux cents environ dans la province d'Ontario.

DANS QUÉBEC L'ÉLECTRICITÉ SE PRODUIT À MEILLEUR MARCHÉ QUE DANS ONTARIO

Maintenant examinons notre situation au point de vue du coût de production. Dans la province d'Ontario ce coût de production ne doit certainement pas excéder celui qui existe aux Etats-Unis; il doit même être sensiblement inférieur en raison des magnifiques pouvoirs d'eau qui existent dans notre province-soeur. Dans notre province nos conditions de production de pouvoir hydro-électrique sont encore et de beaucoup plus avantageuses que dans la province d'Ontario. Nous pouvons développer 13,064,000 chevaux vapeurs hydro-électriques alors qu'Ontario n'a qu'une possibilité de 6,940,000. Nos chutes sont mieux distribuées pour production et vente économiques qu'elles ne le sont chez nos voisins et les salaires sont moins élevés chez nous que dans l'Ontario. Ces avantages influent sur le bas coût de la production de l'électricité dans Québec et d'ailleurs nous avons la propre admission des grandes compagnies que le courant se produit dans notre province meilleur marché que dans l'Ontario.

Le "Financial Times", de Toronto, l'organe par excellence de gros intérêts publiait un article le 10 août 1928 dont le titre était: "LA PROVINCE DE QUÉBEC DÉPASSE LA PROVINCE D'ONTARIO AU CHÂPITRE DU DÉBIT DU POUVOIR ÉLECTRIQUE; ELLE PRODUIT LE POUVOIR À MEILLEUR MARCHÉ. Voici quelques extraits de cet article:

"L'entreprise privée dans la province de Québec au cours de 1927 a produit 30% plus de pouvoir que l'entreprise publique (L'HYDRO) dans la province d'Ontario, bien que dans cette dernière province il soit employé 80% plus d'employés pour produire la quantité réduite.

"En nombre d'employés la proportion est de 2.37 pour la régie publique dans l'Ontario contre 1 dans la province de Québec pour la même quantité de pouvoir produite.

"La régie publique dans l'Ontario coûte plus par cheval-vapeur développé que les autres régies publiques dans le Canada tout entier, alors que l'administration en régie privée dans la province de Québec, où un plus grand encouragement est donné aux capitalistes et où on évite un deroulement inutile, le coût est considérablement plus bas que partout ailleurs dans le Canada".

Il est difficile d'établir plus clairement que l'énergie électrique coûte meilleur marché ici que partout ailleurs. Puisqu'aux Etats-Unis l'électricité coûte à peine une demi-cent il est donc clair qu'ici elle coûte moins que cinq dixièmes de cent. Les grandes compagnies ne peuvent donc pas se plaindre pour se défendre de nous charger des taux exorbitants que les conditions sont plus mauvaises dans notre province que dans l'Ontario.

Et maintenant examinons le traitement dont nous avons été l'objet de leur part en regard de celui dont nous les avons gratifiés à venir jusqu'à ces derniers temps.

PRIX EXCESSIF DANS NOTRE PROVINCE

A l'origine de notre développement hydro-électrique nos pouvoirs d'eau ont été vendus en pleine propriété aux compagnies pour des prix nominaux, c'est-à-dire qu'ils ont été cédés gratuitement en pratique. Subséquentement à la vente absolue de nos pouvoirs d'eau l'opinion publique commençant à se rendre compte des richesses considérables dont notre province se départissait à tout jamais réussit à convaincre notre gouvernement que cette politique pouvait être désastreuse et le gouvernement cessa d'aliéner nos pouvoirs d'eau et adopta la politique de leur location par baux à long terme mais à des prix absolument favorables aux grandes compagnies. Ces traitements de faveur leur furent consentis parce que leurs promoteurs s'engagèrent non seulement à établir des industries chez nous mais à nous vendre le courant à des prix plus bas que ceux qu'on pourrait consentir dans la province d'Ontario, notre rivale au point de vue industriel. Nous nous sommes endormis sur ces promesses nous fiant à la bonne foi de ceux qui nous les avaient solennellement faites. Nous y avons tellement cru que pendant de longues années le peuple a été sous l'impression que l'énergie électrique se vendait à beaucoup meilleur marché dans notre province que dans la province voisine pour tous les usages auxquels elle est susceptible d'être employée. Qui aurait pu faire croire il y a cinq ans sans fournir une preuve évidente, que le courant pour éclairage domestique se vendait plus cher ici que dans l'Ontario? Qui aurait pu prétendre, il y a trois ans, sans avoir une preuve de même valeur, que le pouvoir moteur se vendait meilleur marché dans la grande province anglaise? L'homme public qui aurait fait ces affirmations dans le temps sans les appuyer immédiatement par des documents irréfutables aurait passé pour un hâbleur et un meneur à tendances communistes. Et cependant les faits sont là pour prouver que depuis un quart de siècle, au moins, nous avons payé pour notre éclairage des taux de cent à trois cent cinquante pour cent plus élevés que ceux en vigueur dans l'Ontario et que les trusts de notre province ont exigé de nos industriels des taux pour le pouvoir moteur de vingt-cinq à cent pour cent plus élevés que ceux qui sont payés par leurs compétiteurs de la province voisine. Lorsque j'ai décidé en 1928 de protester ouvertement contre les impositions exorbitantes des compagnies sur le peuple de notre province pour l'éclairage électrique la situation était la suivante:

(Suite en page 6)

PRIX RÉDUITS
avec la qualité invariable qui se vend au Canada depuis 100 ans

1.00 la Bouteille de 10 onces PAS DE COMMUNISME

2.30 la Bouteille de 26 onces 2.50

3.30 la Bouteille de 40 onces 3.50

DEPUIS 1695- LE GENIÈVRE QUI SE VEND LE PLUS AU MONDE

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande.

Gin de KUYPER



UN EXEMPLE À SUIVRE

Nos premiers colons savaient le prix du labeur et de l'économie. Nous devons suivre l'exemple de ceux qui firent ainsi la grandeur de notre pays. Déposer à un compte d'épargne, c'est assurer notre bien-être matériel et notre indépendance.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

SUCCURSALE ST-HYACINTHE - E. E. LE SAUTER, Gérant

Quand Québec n'était qu'une forteresse

les tabacs canadiens étaient déjà vivement louangés.

Aujourd'hui, par sa saveur et son arôme l'ALOUETTE, la fine fleur des tabacs, le produit de la belle province de Québec, est apprécié plus que tout autre.

10¢ Conservez les Cartes Gagnantes

LE TABAC À PIPE

ALOUETTE

est le choix des connaisseurs

La Cie B. Houde Limitée—Québec

BUVEZ LA BIÈRE DOW OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

50 BILLETS GRATIS

POUR LES REPRESENTATIONS CINEMATOGRAPHIQUES DU THEATRE CORONA

Chaque semaine le CORONA vous offre cinquante billets complémentaires pour les représentations cinématographiques.

Voici comment... Notre journal publie dans la présente édition cinquante numéros qui sont dissimulés dans chacune des pages au bas des annonces ou d'articles divers.

Dès maintenant... Cherchez si le numéro que porte le coupon ci-dessous se trouve parmi ces cinquante numéros.

Quand vous l'aurez trouvé... Rendez-vous à nos bureaux, 173 Girouard, entre 9 hres a. m. et 5 hres p. m., les dimanches et fêtes exceptés, et il vous sera fait remise d'un billet complémentaire valide pour une période de deux semaines indiquée sur votre coupon.

COUPON N° 223132

Cherchez le numéro de ce coupon parmi les cinquante dissimulés dans chacune des pages de ce journal. Si vous le trouvez il vous donnera droit à un billet de faveur (non compris la taxe de 5 cents) pour les représentations cinématographiques SEULEMENT au théâtre CORONA.

Nom.....

Adresse.....

Coupon valable seulement du 16 juin au 30 juin

—La plus grosse opale connue pèse 17 onces, est évaluée à \$300,000 et appartient à l'empereur d'Autriche.

—Un professeur calcule que la race noire comprend à peu près 1 dixième des habitants du globe terrestre ou 150,040,000 de personnes.

—Le nom de la ville de Boston a été changé le 17 septembre 1630. Cet endroit portait le nom de "Trimountain", à cette époque.

—Il y a environ 1,150 trains de passagers qui arrivent à Chicago ou qui partent chaque jour.

—Les missions catholiques aux Etats-Unis ont sous leur charge 74,268 nauvages catholiques. C'est un lourd fardeau.

Annoncez dans le "Clairon"

COLONNES FÉMININES

LE TEMPS PERDU

Si peu d'oeuvres pour tant de fatigue et d'ennuis ! De stériles soucis notre journée est pleine...

"Demain, j'irai voir ce pauvre chez lui, "Demain, je reprendrai ce livre ouvert à peine, "Demain, je te dirai mon âme ou je te mène, "Demain, je serai juste et fort. Pas aujourd'hui."

Aujourd'hui, que de soins, de pas et de visites ! Oh ! Oh ! l'implacable essaim des devoirs parasites Qui pullulent autour de nos tasses de thé !

Ainsi chôme le coeur, la pensée et le livre ; Et pendant qu'on se tue à différer de vivre, Le vrai devoir, dans l'ombre, attend la volonté.

Sully PRUD'HOMME

LA FEMME ET SON... COEUR

L'homme s'incline devant le talent ; Il ne s'agenouille que devant la bonté, Gounod.

Dieu, quand il créa l'homme voulut faire, avant tout une oeuvre solide, imposante, personnifiant surtout la force et l'énergie, il lui donna de la vigueur, de l'ardeur et du courage...

Mais l'homme avait besoin d'une compagne, et le Créateur, en la lui donnant en fit surtout une oeuvre charmante de finesse et de grâce...

Il accumula en ELLE les attributs et les grâces, semant dans ses cheveux l'or des rayons du soleil, dans sa personne physique la délicatesse et l'attractivité...

Comme il avait surtout façonné chez l'homme la tête, — siège de la raison, — il voulut parfaite, chez la femme, l'organe qui la conduit, le COEUR !

Il sut former de trésors d'affection, de tendresse et d'amour... Mais pour en faire un chef d'oeuvre digne de sa Toute-Puissance, il lui fit don de la plus riche, de la plus douce, de la plus belle des vertus, source elle-même de tous les dévoue-

ments et de tous les héros-mes, la BONTE !

Ce penchant de la vraie femme à faire le bien, à semer la joie autour de soi, à se courber devant les douleurs, à vouloir faire des heureux à rire ou à pleurer avec les autres, à soulager les maux du prochain, à se sacrifier pour autrui, à vouloir le bonheur des autres avant le... sien, à ne connaître, ni la rancune, ni la bassesse, ni la jalousie, ni la rancœur, ce penchant est toujours cette vertu... la BONTE !

Elle vient du COEUR de la femme et comme elle est... inépuisable, — lorsqu'elle est réelle — je vous invite chères lectrices, mères ou futures épouses, à la cultiver en vous.

Vous trouverez alors le moyen le plus simple de faire votre bonheur et celui des autres.

LE SECRET DE L'AMITIÉ

Quelles que soient les périodes psychologiques qui accompagnent la naissance de l'amitié, celle-ci commence par un acte de bonté. La bonté est la cause secrète de presque toutes les liaisons nouvelles.

Des goûts similaires attirent souvent les individus les uns envers les autres ; les dispositions naturelles font beaucoup pour leur union mais la bonté ajoute l'élément de sympathie. C'est la seule force à laquelle personne ne résiste : c'est le bien universel de l'amitié.

DEMAIN

En relisant la poésie de Sully Prud'homme le "Temps Perdu", je me souviens d'une expression que j'ai gardée de l'Espagne : "manana", ce qui se traduit par "demain".

Il n'y a pas seulement les espagnols qui remettent à demain, mais malheureusement toutes les races de la terre. Notre vie s'écoule sans que l'on constate parfois, que si ce demain n'avait pas été préféré aussi souvent, que peut-être elle aurait été plus efficace.

L'automne que nous pouvons faire aujourd'hui ne doit jamais être remise à demain, car le lendemain un pauvre aura souffert davantage à cause de notre insouciance. Je me souviens avoir lu quelque part, un fait où un ami avait demandé un certain montant d'argent à un autre et celui-ci lui avait dit "demain j'y verrai" l'autre croyant que son ami ne lui donnerait jamais l'argent nécessaire se suicida. Quelle ne fut pas la surprise de l'ami lorsqu'il apprit la triste conséquence de son "demain".

L'écolier lui aussi ce ressent très souvent de ce demain, il prend ses livres sans enthousiasme et souvent remet à la dernière minute l'étude de ses leçons, qu'arrive-t-il en fin d'année ? Une course affrénée d'étude qui l'énervait et ce sont ses examens qui en souffrent. Ce n'est pas demain que la jeunesse doit étudier pour être forte et grande, mais dès aujourd'hui.

Il est très dur parfois de faire son devoir au moment voulu et l'envie de le remettre à demain nous assaille presque toujours. Il ne faut pas se laisser gagner par ce mauvais instinct, mais bravement l'envisager avec toute la force de l'âme. Cela demande beaucoup de volonté, mais une fois le devoir accompli l'on en sort plus fort et fier de sa victoire, on sent que l'acte du devoir bien rempli apaise nos nerfs, enfin la vie redevient ce qu'elle doit être.

Il faut chaque jour de sa vie si possible se rendre utile et faire un devoir quelconque. L'homme gagne la vie, donc son devoir est tout tracé et s'il ne remet pas à demain il peut faire de grandes choses. La femme dans son domaine peut en faire autant, son champ est vaste, car tous les jours si elle est mère de famille cela lui demande bien des sacrifices que généralement elle ne remet pas à demain. La jeunesse dès aujourd'hui peut se former afin d'être digne de sa race, elle doit s'instruire et ne pas laisser comme le dit si bien Sully Prud'Homme "chômer ni son coeur, ni sa pensée, ni ses livres.

Bianca

St-Hyacinthe le 8 juin 1934.

LES BONNES RECETTES

Collets de mouton rôtis. — Pour quatre personnes, achetez deux beaux collets de mouton gras, frais, provenant d'animaux de première qualité.

Placez-les dans une terrine de faïence et versez dessus une bouteille de vin rouge ; salez, poivez et laissez dans cette marinade pendant vingt-quatre heures. Piquez d'ail et faites rôtir en arrosant de la marinade de beurre fondu. Servez sur un plat à rôtis garni de cresson non assaisonné, la sauce à part dans un saucière.

Pommes de terre croquettes. — (Proportion pour 2 livres de pommes de terre.) Pelez vos pommes de terre coupez-les en quartiers, faites-les bouillir vivement à l'eau salée, en les tenant un peu fermes.

Egouttez-les et séchez-les à la porte du four pour qu'il ne reste pas d'humidité et passez-

les ensuite au tamis ou à la passoire.

Travaillez ensuite vos pommes de terre avec 4 cuillerées de beurre, assaisonnez de poivre, sel, muscade et liez ensuite votre pâte avec 5 ou 6 jaunes d'oeufs.

Divisez l'appareil en parties égales, donnez à chaque morceau la forme d'un bouchon, et passez-le ensuite dans la chapelure.

Trempez-les ensuite dans la friture bien chaude jusqu'à cuisson complète.

Nota : — Il faut se rappeler que les pommes de terre croquettes se plongent dans la friture chaude au moment de servir.

—Le monastère des trapistes à Mistassini, Lac St-Jean, fut fondé en 1892.

—L'Alaska produit plus de fer-blanc que tout le reste de l'Amérique.

Le Confort du Vivoir dans le TRAIN VOYAGES de FINS de SEMAINE à PRIX REDUITS

1. VOYAGES COMPLETS à billet et quart.

Départ du vendredi midi au dimanche midi. Retour jusqu'au lundi soir à minuit (Heure solaire).

2. VOYAGES COMPLETS à billet simple.

Pour le dimanche seulement. De 3 heures le dimanche matin jusqu'à minuit du même jour (Heure solaire).

Indications détaillées des agents.

CANADIEN NATIONAL

LA MEILLEURE EAU DE TOILETTE

Elle n'est pas coûteuse ; elle est même gratuite. Mais tout le monde ne peut s'en procurer.

C'est l'eau de pluie. Au sortir des gouttières, qui sont en zinc, l'eau de pluie est étonnamment bienfaisante. Je l'ai vu embellir en un clin d'oeil un épiderme fatigué, effacer ses rides légères, le tendre et le purifier.

Encore un méfait de ce siècle de liberté, qui enchaîne jusqu'aux gouttières...

THEATRE CORONA, No. 224,404 THEATRE CORONA, No. 224,472 THEATRE CORONA, No. 224,502 THEATRE CORONA, No. 224,546 THEATRE CORONA, No. 224,373

ÉDUCATION À TABLE

C'est Bossuet, le grand évêque qui écrivait dans ses Méditations sur l'Évangile : Manger et boire ensemble est parmi les hommes une marque de société ; on entretient l'amitié par cette douce communication, on partage ses biens, ses plaisirs, sa vie même avec ses amis ; il semble qu'on leur déclare qu'on ne peut vivre sans eux et que la vie n'est pas une vie sans société.

Malheureusement, notre siècle, qui multiplie les banquets exotériques, fait délaisser pour les restaurants la table de famille.

La famille, voilà la société modèle, cellule de toutes les autres.

Et nous ne saurions dire quelle importance à la table de famille pour garder unis entre eux les parents et les enfants, pour développer l'esprit de famille.

Servir comme il convient, être prévenant pour ses voisins, manger et boire de manière à ne choquer personne, à témoigner même son respect à tous, conserver tout en mangeant de manière à être aimable, voilà, autant de choses qui exigent la pratique constante de la charité, de cette fleur de la charité, qu'est la politesse.

Aussi, n'y a-t-il rien, qui ait été réglé par tout un code, comme la manière de manger à table.

C'est à table qu'on reconnaît un homme poli, un civilisé, un homme capable de s'oublier lui-même pour faire plaisir aux autres.

A mesure que les moeurs se sont affinées, des délicatesses dans la manière de manger se sont multipliées.

Aussi est-ce à table que les parents, la maman surtout, doivent s'ils veulent faire des gentilshommes de leurs enfants, s'occuper d'éducation.

Il s'agit de petits détails.

POUR avoir le plus grand choix d'étoffes à robes en laine, crêpe plat et crêpe rugueux, dentelles collets et sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE 173 rue Cascades Saint-Hyacinthe

Mais c'est par les petits détails que l'éducation des grandes vertus se fait. Puissent tous nos parents comprendre pourquoi il le fera, quel secours puissent cela leur apporter dans l'éducation de leurs enfants.

RESPONSABILITÉ DU CLASSEUR D'OEUF

Les règlements sur les oeufs sont très explicites en ce qui concerne le marquage des caisses d'oeufs triés. Aucune caisse au aucun contenant n'est considéré commebien marqué si un examen fait par un inspecteur découvre la présence de plus de 6% pour cent d'oeufs inférieurs à la catégorie, en dehors des oeufs cassés.

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

Je ne savoureuse céréale corrige sa constipation

AVEZ-VOUS DANS LE JOURNAL L'ANNONCE DE LA VEUSE À BON MARCHÉ TANTE BEA ? OUI, MAIS J'AI UNE LAVEUSE NEUVE, VENEZ LA VOIR.

C'EST UNE BEATY, COMBIEN AVEZ-VOUS PAYÉ ? PAS PLUS QUE J'AI PAYÉ POUR MA VIEILLE LAVEUSE ÉLECTRIQUE, MAIS CELLE-CI LAVE LE LINGE NET.

MAIS IL Y A TELLEMENT D'AUBAINES SUR LES LAVEUSES. MAIS À QUOI BON D'AVOIR UNE LAVEUSE ÉLECTRIQUE S'IL FAUT FROTTER. EST-CE QU'UN AUTOMOBILE EST UNE AUBAINE S'IL FAUT LE POUSSER.

La Beatty est Meilleure. Toute laveuse Beatty qui a été construite lavera le linge net. Elle coûte moins cher parce qu'elle est vendue et le service est donné partout directement des succursales de manufacture Beatty.

Feuilleton du "Clairon" LE TOUR DU MONDE EN..... UN JOUR Grand Roman d'Aventures et d'Amour INEDIT Par Maurice Boué et Edouard Aujay

—Oui, dans certains cas, et tenez, comme une Française, je vous l'ai déjà dit. —Alors, je vous répète que les Anglais ont conquis le Canada, contre tous les Français... Je suis convaincu qu'un seul Anglais viendra à bout de la résistance d'une seule Française... —Nous verrons bien... Au revoir... —Au revoir... Ellen Desrochers entra dans l'hôtel de ses parents sans se retourner. Jack Gold, furieux, se dirigea vers la station du tube qui conduisait vers la Cité.

—Mais... les essais sont satisfaisants... Raoul l'a poussée un peu, ce matin... —Je sais. —Vous avez vu Raoul ? —Non... Ellen... C'est elle qui m'a dit que son frère allait sur la piste... A propos d'Ellen, Monsieur Desrochers... Jack Gold marqua un temps d'arrêt, car, au moment de parler, il se sentait ému. —Qui... Ellen?... interrogea l'industriel. —Eh bien... voilà... Ma démarche va vous sembler un peu bizarre... —Bizarre, mon cher Jack ? Dites toujours... —J'étais venu, Monsieur Desrochers, pour vous demander sa main. Voilà... Le coeur battant, Jack Gold attendait la réponse. Car M. Desrochers, pour qui ne le connaissait pas... et même pour ceux qui le connaissaient — était de prime abord un peu "intimidant".

—Ah ! je suis rassuré... —Soyez-le, mon cher Jack... Je lui en parlerai à la première occasion... Ce soir par exemple... —Ah ! merci, Monsieur Desrochers. —Je pourrais donc dès demain vous mettre au courant... D'ailleurs, c'est bien simple : vous avez ma parole... —Le téléphone résonna qui interrompit la conversation, et Jack Gold s'en alla, radié. —"Ah ! songeait-il, n'aurais-je pas raison, ma petite Ellen, de vous affirmer que je gagnerais la partie ? A peine ai-je engagé le fer que j'ai vaincu ! Car je pense bien que vous n'allez pas vous révolter contre votre père... Celui-ci m'a donné sa parole, et il ne peut songer à la reprendre ! Alors..."

NOTES LOCALES

LES DÉBENTURES DE LA CITÉ SONT VENDUES

La ville de Saint-Hyacinthe a reçu des soumissions très intéressantes pour sa dernière émission d'obligations. Notre ville avait demandé des soumissions pour des obligations à 41 pour cent ou à 5 pour cent échéant dans une période de un à vingt ans, au total de \$310,000. Un syndicat de maisons de finance comprenant Harris McKeen, de Toronto, et Paul Gonthier et Cie, de Montréal, avaient envoyé une soumission de 100.53 pour les obligations à 41 pour cent. Six autres soumissions avaient été envoyées également par les maisons suivantes: L.-G. Baubien, Crédit Anglo-Français et J.-C. Boulet, Limitée, 99,275. Banque Canadienne Nationale, Ernest Savard et René-T. Leclerc, 99,27. Gairdner and Co., 98,27. Hanson Brothers et un syndicat 98,27. Ames and Co. et Dominion Securities 98,08. et Société Générale de Finance 97,12. La firme Gairdner and Co. avait envoyé une soumission de 102,20 pour les obligations à 5 pour cent. La soumission la plus intéressante était évidemment celle de Harris McKeen et Paul Gonthier qui offrait 100,53 pour des obligations à 41 pour cent.

REFERENDUM SUR L'EMPRUNT DE \$40,000.00

Les 18 et 19 juin prochains, les électeurs-proprétaires de la cité de Saint-Hyacinthe seront appelés à se prononcer sur le règlement 458 ordonnant un emprunt de \$40,000.00 pour exécuter des travaux publics dans différents départements. Ces travaux ont été décidés par le Conseil dans un double but: premièrement exécuter des ouvrages qui sont devenus nécessaires et deuxièmement procurer du travail à la main-d'oeuvre locale, l'employant à des travaux utiles de manière à sauver de l'argent qui se perd ailleurs en secours directs pour aider les sans-travail. Ce règlement est de la nature de ceux qui ont déjà été votés par les électeurs-proprétaires et qui ont sauvé des milliers et des milliers de dollars de dépenses inutiles, ce qui a permis à notre conseil de diminuer considérablement les taxes foncières l'an dernier et cette année et qui ont fait que notre ville est aujourd'hui citée partout comme modèle d'une saine administration civique. Le paiement de ces travaux a été réparti sur une période de trente années parce qu'ils sont tous des travaux permanents ou de très longue durée et ils n'entraîneront aucune augmentation de taxes vu que les revenus ordinaires sont amplement suffisants pour les payer, le surplus de la ville ayant été l'an dernier de \$246,788.87 et celui qui est prévu pour cette présente année de \$26,936.00, ce qui est dix fois plus que suffisant pour payer l'intérêt et l'amortissement de l'emprunt décrété par ce règlement.

TRAVAUX SUR LA NOUVELLE ROUTE

Depuis plusieurs mois notre député, M. Damien Bouchard, insiste auprès du ministère de la Voirie pour faire terminer la route entre Saint-Hyacinthe et Ste-Madeleine qui est le premier tronçon de la grande route Saint-Hyacinthe-Montréal via Saint-Hilaire.

LA CONFÉRENCE DE L'Hon. T.-D. BOUCHARD

Sous ce titre nous lisons dans "L'Action Catholique", édition du 12 juin, l'entre-filet suivant: C'est un exposé très clair et très complet que l'hon. T.-D. Bouchard a présenté hier soir, au Palais Montcalm, de la question de l'électricité. Comme l'avait fait l'hon. Ernest Lapointe, à deux reprises, M. Bouchard a soutenu la même thèse que L'ACTION CATHOLIQUE, en y mettant son tempérament et une profusion d'arguments bien appuyés et enchaînés.

IL MEURT SUBITEMENT

Un citoyen de cette ville, M. Omer Labonté, est décédé subitement vendredi matin alors qu'il était à son poste de gazoline, rue Cascades. Il était âgé de 43 ans. A l'enquête du coroner présidée par le Dr J. A. Viger de cette ville, il fut décidé de faire l'autopsie du cadavre.

FEU Mme A. N. L'ABBÉ

Nous apprenons avec regret la mort de Mme A. N. L'Abbé, (Marie-O. Tremblay) mère de M. H. A. L'Abbé, gérant de la succursale locale de la Banque Canadienne de Commerce, Mme L'Abbé est décédée à Montréal vendredi dernier à l'âge de 74 ans. Son époux l'avait précédé dans la tombe, il y a huit mois.

CARNERA BATTU

Le champion Primo Carnera a été battu hier soir lors de sa rencontre avec Max Baer. Le colosse italien a été couché dès les premières rondes et à la onzième, le gérant du champion fit arrêter le combat.

M. P. BEAUDRY ATTAQUÉ PAR DEUX BANDITS

Deux bandits, venant de l'extérieur, ont fait des leurs à St-Hyacinthe, dans la soirée de samedi dernier. Montant dans le taxi de M. Paul Beaudry, à la place du Marché Centre, ils demandèrent à celui-ci de les conduire à la campagne, histoire de faire une promenade. Beaudry prit la route des Rapides-Plats et de St-Barnabé, à l'est de Saint-Hyacinthe. Il était à peine à six milles de la ville qu'un des promoteurs sortit un revolver, en appuyant le canon contre le dos de Beaudry et lui intima d'arrêter. Celui-ci n'avait pas plus tôt obéi que les deux hommes se jetèrent sur lui, lui ligotèrent les pieds et les mains, lui fermèrent la bouche d'un baillon, le tout à l'aide de mouchoirs et de fils de laiton. L'un d'eux prit alors le volant de l'auto, non sans avoir soulagé le chauffeur de l'argent qu'il avait en poche, soit quatre dollars, et le voyage se continua dans la direction de Saint-Ours sur Richelieu. A un moment donné, la voiture stoppa de nouveau et les bandits conduisirent leur victime dans une grange, où ils l'abandonnèrent. Plusieurs heures plus tard, à force de se débattre et de se débâter, Beaudry parvint à se libérer de ses liens. Il se fit conduire à Saint-Denis, puis de là téléphona à un ami de Saint-Hyacinthe, qui alla le chercher. Les deux hommes qui attaquèrent Beaudry étaient armés de revolvers. Ils sont inconnus dans la région. La voiture de Beaudry a été retrouvée au commencement de la semaine dans une rue de St-Lambert.

4 HOMMES BLESSÉS ET 4 CHEVAUX TUÉS PAR LA FOUDRE

Lors du violent orage que nous avons eu mercredi quatre hommes furent gravement blessés et quatre chevaux tués, à St-Dominique dans le banc de sable de Mercure et Savary.

AU CONSEIL 960

Lundi soir dernier eurent lieu dans les salles des Chevaliers de Colomb les élections annuelles pour nommer les officiers de l'année colombienne 1934-35. Voici le résultat: Grand Chevalier: M. Paul Lusier, Député Grand Chevalier: M. Armand Mongeau, Chancelier: M. René Picard, Cérémoniaire: M. Robert Lafrance, Secrétaire-Archiviste: M. J. A. Girard, Secrétaire-Trésorier: D. N. Dupont, Avocat: Mre Gaétan Sylvestre, Syndics: MM. A. Jarret, R. Breton et M. Lazard, Garde Intérieure: M. Henri Richard, Garde Extérieure: M. Jos. Larose.

COLLISION ENTRE CAMION ET AUTOMOBILE

Un accident qui aurait pu avoir des suites beaucoup plus graves est survenu jeudi matin, vers neuf heures lorsqu'une automobile qui passait sur la rue Girouard vint en collision avec un camion qui venait de la côte de la rue St-Denis.

FEU LA RVDE SOEUR ADÉLAÏDE

A l'Hôtel-Dieu de Saint-Hyacinthe est décédée le 8 courant la révérende Soeur Marie-Anne Vaillancourt dite Soeur Adélaïde. La défunte était originaire de Sawyerville, comté de Compton, fille de Pierre Vaillancourt et de Emma Pelletier.

SON AUTO DONNE DANS UNE CLÔTURE

Alors qu'il venait de tourner le coin de la rue Girouard après avoir monté la côte de la rue Piété, un automobiliste de cette ville, M. Harry Kohla a soudainement perdu le contrôle de son auto qui alla donner nez dans la clôture qui protège le terrain en face de la demeure de M. Louis Payan et brisa une partie de cette clôture. Les dommages ne sont toutefois pas très élevés. Le chauffeur n'a pas moins eu deux crevaisons à réparer.

DÉSASTREUX INCENDIE RUE ST-SIMON

Un désastreux incendie s'est déclaré samedi midi après-midi dans la cave du magasin Miller, rue St-Simon. L'alarme fut donnée vers les 2 heures 15 et lorsque les pompiers arrivèrent sur les lieux, le feu faisait rage par toute la cave. En un rien de temps une fumée opaque sortait des soupentes et se répandait dans les alentours. Se mettant immédiatement au travail, les pompiers sous les ordres du Chef Adjudant Bourgeois, secondé du sous-chef Adrien Malo installèrent un grand nombre de boyaux et commencèrent une lutte acharnée contre les flammes qui menaçaient de se communiquer à tout l'édifice. Celui-ci a la propriété de M. Jean-Baptiste Gladu, lequel, avec sa famille occupe les deux étages au-dessus du magasin. Il ne fallut pas moins de deux heures pour maîtriser l'élément destructeur et c'est grâce à un magnifique travail de notre brigade si le feu n'a pas fait de plus grands ravages, car plusieurs craignaient pour les immeubles environnants. On peut d'ailleurs juger de la force de cet incendie si l'on sait qu'on devait en même temps le combattre à la façade de la rue St-Simon et à celle de la rue Cascades. On monta même des boyaux sur les toits en passant par le local de la Philharmonique, rue Mondor. Les dommages sont assez considérables, on nous assure même qu'ils dépasseront \$15,000. Rencontré ces jours-ci par notre représentant, M. J. B. Bladu déclara qu'il tient à féliciter chaleureusement le chef Bourgeois et tous les membres de la brigade de même que les pompiers volontaires, pour le magnifique travail qu'ils ont fait pour maîtriser aussi rapidement cet incendie. Durant la lutte contre le feu, un employé du Miller's Store, M. Napoléon Parenteau se blessa à un main en voulant briser un carreau du puits de lumières sur le toit. Il fut pansé chez un médecin qui dut lui faire six ou sept points de suture.

NOUVELLE LIGNE À LA MAISON P. E. GAUCHER

La Maison Paul-Emile Gaucher avantageusement connue du public maskoutain vient de décider d'agrandir son établissement en y ajoutant une ligne de premières nécessités.

LA SORTIE DES ÉLÈVES

La sortie des élèves dans nos différentes maisons d'éducation se fera comme suit: Séminaire, 20 juin; Académie Girouard, 22 juin; Académie St-Dominique, 21 juin; Académie Prince, 21 juin; Couvent de La Présentation de Marie, 19 juin; Ecole Normale, 18 juin; Couvent Notre-Dame de Lorette, 19 juin; Ecole de La Providence, 19 juin; Ecole Larocque, 21 juin; Ecole Raymond, 21 juin; Collège du Sacré-Coeur, 20 juin; Ecole St-Joseph, 19 juin; Ecole Mercier, 21 juin.

DÉCÈS D'UN ANCIEN CITOYEN

Nous avons appris avec un vif regret, le décès de M. Joseph-Edouard Morin, survenu dimanche matin, à sa demeure, à Montréal.

UN GRAND TOURNOI DE CROQUET

Nous recevons une nouvelle qui intéressera sûrement les amateurs de croquet de cette ville. En effet le "Club des Marchands" organise actuellement un grand tournoi qui se tiendra du 18 juin au 11 juillet et mettra aux prises plusieurs des meilleurs joueurs de cette ville. Le Club des Marchands est le plus vieux club de croquet de la ville de Saint-Hyacinthe étant fondé depuis au delà de 30 ans. Il a toujours été très actif, mais cette année le bureau de direction vient de soumettre un programme qui promet une activité encore plus grande.

ÉLECTIONS AU CLUB MASKOUTAIN

Des élections ont été tenues du Club Maskoutain Limitée lors de l'assemblée générale annuelle qui eut lieu mercredi soir. Les directeurs qui dirigeront les destinées de ce club social durant la prochaine période ont été choisis.

FEU Mme J. LAROCQUE

Les funérailles de Mme Joseph Larocque, née Anna Beaudoin, décédée à l'âge de 47 ans, ont eu lieu en l'église Notre-Dame du Rosaire. La levée du corps fut faite par le R. P. Nicholas Ferron, O. P., curé, qui chanta le service assisté des RR. PP. F. M. Gauvreau, O. P., et Ange-Marie Bégin, O. P.

LA BETTERAVE À SUCRE

On parle beaucoup en ce moment d'établir dans notre province l'industrie de la betterave à sucre.

LES CONCERTS DE LA PHILHARMONIQUE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, la fanfare Philharmonique a commencé à donner des concerts mardi dernier, pour les continuer ainsi régulièrement.

LA SORTIE DES ÉLÈVES

La sortie des élèves dans nos différentes maisons d'éducation se fera comme suit: Séminaire, 20 juin; Académie Girouard, 22 juin; Académie St-Dominique, 21 juin; Académie Prince, 21 juin; Couvent de La Présentation de Marie, 19 juin; Ecole Normale, 18 juin; Couvent Notre-Dame de Lorette, 19 juin; Ecole de La Providence, 19 juin; Ecole Larocque, 21 juin; Ecole Raymond, 21 juin; Collège du Sacré-Coeur, 20 juin; Ecole St-Joseph, 19 juin; Ecole Mercier, 21 juin.

FUNÉRAILLES DE Mme Vve B. L'ESPÉRANCE

Les funérailles de Mme Vve Benjamin L'Espérance, née Zénaïde Bousquet, décédée subitement dans la chapelle du Patronage St-Vincent de Paul à l'âge de 84 ans et 5 mois, ont eu lieu en la Cathédrale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé L. P. Breton, vicaire, qui chanta aussi le service. Il était assisté des abbés Emilien Chagnon et Léo Lanoue, comme diacre et sous-diacre.

BOVINS CANADIENS

Le rapport du jugement des bovins canadiens à l'exposition d'Ormslow, par Paul Laliberté.

LA FIÈVRE... DES CHEVAUX TROTTEURS

Un autre citoyen de cette ville vient de se porter acquéreur d'un excellent cheval trotteur. C'est M. Omer Prigent, propriétaire de l'hôtel St-Hyacinthe. Ce cheval a été acheté à Kingston Ont. et vient de la même écurie que ceux de M. Albert Chevalier.

PÈLERINAGE À STE-ANNE

—Eh! bien c'est encore moi. Dame Henri Beaugrand, depuis quinze ans, j'organise ces beaux pèlerinages à Sainte-Anne, par autobus. Le trajet est si beau, on passe dans toutes les belles villes par notre chemin. Je vous assure que l'on fait un beau voyage. Ce n'est pas une excursion, mais un pèlerinage! Le public se trouve si satisfait de son voyage qu'on demande d'en faire un deuxième. Billet en vente au No. 20 rue Concordie. Prix du billet: \$3.60 Départ: le 16 juin à huit heures et demie du soir. Retour le 17 au soir. 8-15 juin.

LA BETTERAVE À SUCRE

On parle beaucoup en ce moment d'établir dans notre province l'industrie de la betterave à sucre.

LES CONCERTS DE LA PHILHARMONIQUE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, la fanfare Philharmonique a commencé à donner des concerts mardi dernier, pour les continuer ainsi régulièrement.

LA SORTIE DES ÉLÈVES

La sortie des élèves dans nos différentes maisons d'éducation se fera comme suit: Séminaire, 20 juin; Académie Girouard, 22 juin; Académie St-Dominique, 21 juin; Académie Prince, 21 juin; Couvent de La Présentation de Marie, 19 juin; Ecole Normale, 18 juin; Couvent Notre-Dame de Lorette, 19 juin; Ecole de La Providence, 19 juin; Ecole Larocque, 21 juin; Ecole Raymond, 21 juin; Collège du Sacré-Coeur, 20 juin; Ecole St-Joseph, 19 juin; Ecole Mercier, 21 juin.

PETITS ECHOS

Mme Wilfrid Loisele de St-Hyacinthe le Confesseur vient d'être transportée à l'Hôpital St-Charles, dangereusement malade.

BOVINS CANADIENS

Le rapport du jugement des bovins canadiens à l'exposition d'Ormslow, par Paul Laliberté.

LA FIÈVRE... DES CHEVAUX TROTTEURS

Un autre citoyen de cette ville vient de se porter acquéreur d'un excellent cheval trotteur. C'est M. Omer Prigent, propriétaire de l'hôtel St-Hyacinthe. Ce cheval a été acheté à Kingston Ont. et vient de la même écurie que ceux de M. Albert Chevalier.

PÈLERINAGE À STE-ANNE

—Eh! bien c'est encore moi. Dame Henri Beaugrand, depuis quinze ans, j'organise ces beaux pèlerinages à Sainte-Anne, par autobus. Le trajet est si beau, on passe dans toutes les belles villes par notre chemin. Je vous assure que l'on fait un beau voyage. Ce n'est pas une excursion, mais un pèlerinage! Le public se trouve si satisfait de son voyage qu'on demande d'en faire un deuxième. Billet en vente au No. 20 rue Concordie. Prix du billet: \$3.60 Départ: le 16 juin à huit heures et demie du soir. Retour le 17 au soir. 8-15 juin.

LA BETTERAVE À SUCRE

On parle beaucoup en ce moment d'établir dans notre province l'industrie de la betterave à sucre.

LES CONCERTS DE LA PHILHARMONIQUE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, la fanfare Philharmonique a commencé à donner des concerts mardi dernier, pour les continuer ainsi régulièrement.

LA SORTIE DES ÉLÈVES

La sortie des élèves dans nos différentes maisons d'éducation se fera comme suit: Séminaire, 20 juin; Académie Girouard, 22 juin; Académie St-Dominique, 21 juin; Académie Prince, 21 juin; Couvent de La Présentation de Marie, 19 juin; Ecole Normale, 18 juin; Couvent Notre-Dame de Lorette, 19 juin; Ecole de La Providence, 19 juin; Ecole Larocque, 21 juin; Ecole Raymond, 21 juin; Collège du Sacré-Coeur, 20 juin; Ecole St-Joseph, 19 juin; Ecole Mercier, 21 juin.

PETITS ECHOS

Mme Wilfrid Loisele de St-Hyacinthe le Confesseur vient d'être transportée à l'Hôpital St-Charles, dangereusement malade.

BOVINS CANADIENS

Le rapport du jugement des bovins canadiens à l'exposition d'Ormslow, par Paul Laliberté.

LA FIÈVRE... DES CHEVAUX TROTTEURS

Un autre citoyen de cette ville vient de se porter acquéreur d'un excellent cheval trotteur. C'est M. Omer Prigent, propriétaire de l'hôtel St-Hyacinthe. Ce cheval a été acheté à Kingston Ont. et vient de la même écurie que ceux de M. Albert Chevalier.

PÈLERINAGE À STE-ANNE

—Eh! bien c'est encore moi. Dame Henri Beaugrand, depuis quinze ans, j'organise ces beaux pèlerinages à Sainte-Anne, par autobus. Le trajet est si beau, on passe dans toutes les belles villes par notre chemin. Je vous assure que l'on fait un beau voyage. Ce n'est pas une excursion, mais un pèlerinage! Le public se trouve si satisfait de son voyage qu'on demande d'en faire un deuxième. Billet en vente au No. 20 rue Concordie. Prix du billet: \$3.60 Départ: le 16 juin à huit heures et demie du soir. Retour le 17 au soir. 8-15 juin.

LA BETTERAVE À SUCRE

On parle beaucoup en ce moment d'établir dans notre province l'industrie de la betterave à sucre.

LES CONCERTS DE LA PHILHARMONIQUE

Comme nous l'annoncions dans notre dernière édition, la fanfare Philharmonique a commencé à donner des concerts mardi dernier, pour les continuer ainsi régulièrement.

LA SORTIE DES ÉLÈVES

La sortie des élèves dans nos différentes maisons d'éducation se fera comme suit: Séminaire, 20 juin; Académie Girouard, 22 juin; Académie St-Dominique, 21 juin; Académie Prince, 21 juin; Couvent de La Présentation de Marie, 19 juin; Ecole Normale, 18 juin; Couvent Notre-Dame de Lorette, 19 juin; Ecole de La Providence, 19 juin; Ecole Larocque, 21 juin; Ecole Raymond, 21 juin; Collège du Sacré-Coeur, 20 juin; Ecole St-Joseph, 19 juin; Ecole Mercier, 21 juin.

LE SPORT

PAUL PINEAULT CAUSE UNE SURPRISE

"Baby Face" Paul Pineault notre jeune et populaire boxeur maskoutain a causé toute une surprise samedi dernier en faisant un combat nul de six rondes contre Kid Lacasse de Drummondville dans le combat principal de la soirée. Lacasse qui venait de mettre Tony Fugazzi de Montréal, hors de combat en six rondes était le grand favori du public et l'on croyait qu'il ne prendrait que quelques rondes pour avoir raison du jeune Pineault. Mais Paul qui était en grande condition repoussa les attaques de Lacasse et fit si bien qu'à la troisième ronde il vint près d'envoyer Lacasse au plancher avec de solides crochets à la mâchoire et pendant toute la durée de la bataille il échangea coup pour coup avec Lacasse et le verdict nul fut accueilli par les applaudissements de la foule bien que plusieurs concédèrent la victoire au boxeur local.

La bataille fut la plus dure et la plus rapide vue ici depuis longtemps et une nouvelle rencontre entre les deux hommes serait bien vue du public. Après la bataille Lacasse lança un défi à Paul pour un combat de 8 ou 10 rondes et il est probable que le jeune maskoutain acceptera.

La semi-finale qui mettait au prise Lou Filibotte et Bruno Pèpin et qui fut aussi déclarée nulle a également intéressé le public car pendant toute la durée de la bataille les deux adversaires se sont labourés de durs coups au corps et à la figure et ils étaient tous deux fatigués après la bataille. Un autre combat qui a plu au public a été celui qui mettait au prise le jeune Gus Pineault contre Kid Francis. Le jeune Pineault a eu continuellement l'avantage et à partir de la première ronde on vit que le jeune Francis ne durait pas les quatre rondes. Mais très courageux Francis tint debout jusqu'à la quatrième alors que vers le milieu de cette ronde l'arbitre Roméo Lareau arrêta la bataille concédant la victoire au jeune Pineault par K. O. technique. Le jeune Gus a démontré qu'il est bien sur les traces de son frère et qu'il saura faire parler de lui avant longtemps.

CLUB CYCLISTE LÉTOURNEAU

Dimanche matin, le 17 courant, les coureurs cyclistes, "Bébé" Bélanger, Germain Létourneau, Albert Boulay, Raoul Deslandes sous les couleurs jaunes et violets du Club Létourneau partiront à bonne heure pour prendre part à la course "Montréal-St-Jérôme aller et retour soit 100 milles. Nos jeunes coureurs auront à pédaler contre les champions de la province. Germain Létourneau, gagnant des deux étapes St-Hyacinthe-Granby, et "Bébé" Bélanger participant de la Québec Montréal se disent bien en forme pour figurer dans cette dure épreuve. Les personnes qui désirent avoir le résultat de cette course sont bienvenues de se rendre au Club Cycliste Létourneau dimanche après-midi à 17 St. Antonin com Bourdages.

25 ANS DE MARIAGE

M. et Mme J.-E.-F. Chartier, (Léon et Marie), de cette ville, ont célébré hier le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. Celui-ci fut béni à Québec, le 14 juin 1909, en l'église St-Roch. M. Chartier est le fils de feu le chevalier Ferrier Chartier, ancien zouave pontifical, chevalier de Pie IX. De son mariage sont nés trois fils: Ferrier, organisateur à la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, de cette ville; Jean, étudiant en médecine; Bernard; ainsi qu'une fille, Mlle Jeanne d'Arc Chartier, de cette ville.

L'UNION ST-JOSEPH DE ST-HYACINTHE

L'Union St-Joseph de St-Hyacinthe célébrera le 60ème anniversaire de sa fondation le 8 juillet prochain par de grandes fêtes.

GRÈVE PRESQUE GÉNÉRALE À L'EMPIRE CLOTHING

Les employés de l'Empire Clothing sont en grève depuis une semaine en signe de protestation contre les traitements infligés par les patrons de cette manufacture, quant aux salaires payés et etc.

Le mouvement qui fut déclenché par un petit groupe comprend maintenant tous les employés exception faite de quatre ou cinq personnes qui sont restées au travail. Depuis quelques jours des ouvriers de Montréal sont arrivés pour continuer à remplir les fonctions de certains grévistes, mais il sont peu nombreux.

L'Amalgamated Clothing Workers of America a maintenant pris la tête du mouvement ouvrier et entend bien tenir son bout afin de donner justice aux employés qui se sont rangés sous sa bannière. L'organisation de cette union pour ce qui regarde le présent mouvement est M. S. Fournier de Montréal, il est secondé de M. Regioff également de la métropole.

Tous les jours depuis vendredi dernier cette organisation tient des assemblées et les intéressés y assistent régulièrement; l'enthousiasme est grand quoique l'affaire soit menée avec beaucoup d'ordre et dans la paix la plus complète. Seul un petit rix entre deux grévistes et de leurs remplaçants a été signalé, mais sans grande importance.

Les officiers supérieurs de la grande union internationale vont vers visiter les employés de l'Empire Clothing cette semaine et ont déclaré que le tout se réglerait à leur avantage d'ici quelques jours. Un excellent orateur de la métropole, M. A. Duquette, l'un des membres de l'exécutif des Métiers et du Travail et de ceux qui furent les porte-parole des ouvriers devant le gouvernement provincial à la dernière session est venu causer de la question ouvrière principalement au point de vue des métiers de la confection. L'une des importantes réunions des grévistes, lundi soir, les quartiers-généraux de ceux-ci sont situés à la Salle Napoléon, rue Cascadés.

On demande que la loi du salaire minimum soit observée et que de meilleurs traitements soient accordés aux employés.

LES ÉLÈVES FINISSANTS AU SÉMINAIRE

Les élèves finissants du Séminaire de St-Hyacinthe, cette année, sont au nombre de 34. Leur premier convantum est fixé dans dix ans, en 1944. Le comité de la classe se compose comme suit: Roland Germain, président; Guy Morin, vice-président; Roland Frigon, secrétaire-trésorier.

Le choix des vocations pour chacun s'est fait de la manière suivante: Roch Allaire, ingénieur forestier; Joseph Babin, Père Blanc d'Afrique; Adelman Bouchard, ingénieur civil; Louis Cabana, agronome; Hermas Cardin, notaire; Georges-A. Champagne, Père Ste-Croix; Roger Chapdelaine, dentiste; Lucien Choinière, agronome; Arthur Chouinard, pharmacien; Firmin Courtemanche, Père Blanc; Eugène Deschênes, père séculier; Xavier Fafard, agronome; Georges Fournier, Hautes Etudes; Lucien Gaboury, médecin; Roland Gauthier, père séculier; Roméo Germain, médecin; Roland Frigon, père séculier; Roger Grisé, Jésuite; Alexandre Guay, Jésuite; Emile Guilbert, Jésuite; Irénée Jetté, Père Blanc; René Lajeunesse, père séculier; Edouard Lavoie, père séculier; Charles Lebel, Père Blanc; Louis-Philippe L'Homme, ingénieur civil; Paul Marie-Aurèle, père séculier; Paul-Emile Mathieu, pharmacien; Guy Morin, avocat; Charles Palmer, père séculier; Paul Picher, Oblat; de Marie-Immaculée; J.-P. Provancher, Oblat; Lauréat René, Père Blanc; Albert Roy, dentiste; Wellie Viens, Père Ste-Croix.

Sont: 7 pères séculiers, 5 Pères Blancs, 3 Jésuites, 2 Pères de Ste-Croix, 2 Oblats de M.-I., 3 agronomes, 2 médecins, 2 pharmaciens, 2 dentistes, 1 notaire, 1 avocat, etc.

ON LE FÊTE

Ces jours derniers une grande fête a eu lieu à la salle des Chevaliers de Colomb de Montréal à l'occasion du 25e anniversaire de service dans la police du Lieutenant Victor Daigneau, fils de M. Navier Daigneau, de St-Hyacinthe. Cette fête fut des plus grandioses et fut présidée de deux cents personnes y assistant.

LA FÊTE DE ST-JEAN-BAPTISTE

Pour ne pas laisser passer inaperçue le centenaire de la fête de St-Jean Baptiste, l'Union des paroisses des Canadiens-français de la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Hyacinthe a décidé cette année d'organiser dans les rues de Saint-Hyacinthe une parade des différents corps militaires de la ville pour dimanche le 24 juin prochain. Cette parade traversera les rues de la ville en partant de la Cathédrale après la grand-messe.

LA SOIRÉE DE FOLKLORE AU SACRÉ-COEUR CHRIST-ROI

Dimanche soir, pour compléter la journée de fête organisée par la Garde d'Honneur à l'occasion de la bénédiction de son nouveau drapeau, les corps militaires et les amis des oeuvres paroissiales étaient invités à se réunir dans le sous-sol de l'église paroissiale du Christ-Roi alors que la troupe folkloriste Maskat et l'orchestre Martin présentaient un magnifique programme.

Nos folkloristes maskoutains interprétèrent deux bons actes. Le premier, un excellent folklore illustrant une soirée du "bon vieux temps", au retour d'un voyage de noces, fut très goûté du public qui ne ménagea pas ses applaudissements aux interprètes; si ce n'était du peu de scrupule qu'on a des anachronismes on pourrait dire que notre troupe locale est une des bonnes troupes de la province.

Miles François Dubé était une gentille "Rosine" pendant que les autres rôles étaient tenus par MM. Joseph Darveau, Z. Larochelle, H. Lemonde, M. Désautels, Henri Pépin, G. Archambault, L. E. Dubé, J. E. Plante.

Le deuxième acte présenté est un sketch comique montrant les nouveaux mariés de tout à l'heure après quelques années, tout à fait désunis et se plaignant devant un juge de leurs torts réciproques, heureusement qu'ils se reconcilieront. Ce sketch est dû à la plume de notre jeune auteur maskoutain, M. Gérard Brady.

Mme W. Landry était l'accompagnatrice lors de ce folklore. L'orchestre Martin sous la direction de M. Victor Martin a donné de la très bonne musique. Elle comprenait les musiciens suivants: V. Martin, W. Dulude, V. Chaput, Georges Lavallée, E. N. Gaudette, R. Charbonneau et Georges Turcotte.

M. Lionel Leblanc, de la Garde d'Honneur souhaita la bienvenue à tous les invités et présenta les hommages de la garde aux messieurs du clergé.

LES JOIES DU FOYER À LA PHILHARMONIQUE

Les artistes de la troupe théâtrale de la Philharmonique ont interprété avec beaucoup de succès la fine comédie en trois actes de Maurice Hennequin: LES JOIES DU FOYER mercredi soir dernier.

Plusieurs spectateurs avaient déjà eu l'occasion de voir cette comédie lorsque la troupe Tremblay lors de sa présentation au Corona il y a quelques mois, et il était d'autant plus intéressant de juger du travail de nos jeunes artistes comparativement à celui des acteurs de Montréal.

Nous devons dire à l'honneur des nôtres qu'en général l'interprétation fut aussi bien réussie, sinon mieux par moment. Le rôle de Thibaudière fut rendu on ne peut mieux par Yves Bousquet. On s'est accordé à reconnaître que dans ce rôle de jeune homme, Bousquet a eu une meilleure conception que J. R. Tremblay lors de sa présentation ici. Philippe Trempe, Mlle Gauthier, Normand, Tessier, MM. Jacques Bousquet, Halley et Jean-Paul Jodoin ont aussi très bien réussi.

Durant les entractes le président de la Société Philharmonique, M. Conrad Morin présenta M. J. W. Jamieson, chanteur de langue anglaise de cette ville et élève de Signor Manetta, qui interpréta plusieurs magnifiques pièces.

M. Jamieson a fait preuve d'une voix cultivée qui possède beaucoup de charme.

Voici les pièces interprétées par M. Jamieson: Out of the Dust, M. Jean de Mine, The Lilac Tree, Gypsy Love Song. Il fut chaleureusement applaudi.

L'orchestre des Pauvres sous la direction de M. Gaston Gervais fit les frais de la musique.

ASSEMBLÉE AU CERCLE MASKOUTAIN

Tous les membres des Carabiniers Maskoutains sont priés de prendre note que la grande assemblée annoncée depuis plusieurs semaines aura lieu dimanche prochain aux quartiers-généraux 215 Cascadés.

Les questions de la plus haute importance seront discutées et on devra se faire un devoir d'être présents, sans exception aucune.

ELLE S'ÉVANOUIT DURANT L'ORAGE

Une jeune fille, employée à l'Agence Underwear, rue St-Antoine, Mlle Jeanne Couture s'est soudainement évanouie durant l'orage de mercredi après-midi alors qu'elle travaillait sur une machine à coudre. Ses compagnes se portèrent immédiatement à son secours et elle fut transportée chez elle. Elle a pu retourner à son travail jeudi midi. On croit qu'énerve par le bruit de l'orage elle s'est évanouie de frayeur en voyant un éclair terrible qui sillonna les nues et éblouit plusieurs personnes, vers les trois heures.

ALARME DE LA SEMAINE

Samedi le 9, à 3 heures 04, appel pour le feu chez M. J. B. Gladu, au 12 chez M. Z. Larochelle, feu de cheminée.

APOTHÉOSE AU SACRÉ-COEUR

Dimanche soir, notre ville a manifesté son esprit de foi dans une apothéose au Sacré-Coeur de Jésus. Malgré la température incertaine, toute notre population a répondu avec empressement à l'appel de Monseigneur F. Z. Decelles et de la Ligue du Sacré-Coeur. Des sept heures moins quart, les bords du parterre de la Cathédrale étaient remplis d'hommes et de jeunes gens.

A sept heures sous la direction de M. Ernest Chartier, commissaire-ordonnateur de la Ligue, la procession se met en marche dans l'ordre suivant: un détachement de policiers sous la conduite du chef A. Bourgeois fait escorte au drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur. Suit la Garde d'Honneur, les Hussards, les Eclaireurs. Puis défilent les différentes paroisses avec leur curé à leur tête: la paroisse de St-Joseph, la paroisse du Christ-Roi, la paroisse de Notre-Dame du Rosaire, la paroisse de la Cathédrale. Puis vient le Conseil de la Ligue du Sacré-Coeur, les religieux, le clergé, Son Excellence de St-Hyacinthe accompagné de MM. les chanoines F. A. Larochelle et N. Delorme. Enfin parait le Saint-Sacrement, porté par M. le chanoine J. B. Nadeau. Les Zouaves font l'escorte d'honneur; le dais est porté par MM. D. Champagne, H. Dufresne, J. S. Gingras, H. Ménard.

En chantant les louanges du Sacré-Coeur et en récitant le chapelet, la procession se dirige par la rue Girouard vers la Croix du Jubilé où est érigé le reposoir. Plus de 2000 hommes et jeunes gens y prennent part et 3500 à 4000 personnes se pressent au pied du reposoir.

Tout le long du parcours, les demeures sont décorées et au passage du Saint-Sacrement, la foule s'agenouille avec recueillement. C'est un véritable triomphe pour le Sacré-Coeur.

Au reposoir, après le chant du "Cor Jesu" Son Excellence prononce l'allocution dont nous donnons le texte dans une autre colonne.

Après avoir affirmé que Dieu est AMOUR et que tout s'explique par l'AMOUR, même nos mystères, la Création, l'Incarnation, la Rédemption, l'Eucharistie, la gloire du Ciel, — au nom de tous, Monseigneur fait amende honorable au Sacré-Coeur pour tous les péchés et les crimes qui se commettent dans notre ville. Puis il termine en demandant les bénédictions du Sacré-Coeur pour nos familles, nos entreprises, pour nos papiers, et les riches, pour toutes les paroisses. Il résume ses demandes dans le "Notre Père" et sur son invitation la foule s'unit à lui pour réciter à pleine voix l'oraison dominicale.

M. Benoit L'Homme succède à Son Excellence pour réciter l'acte de consécration des familles au Sacré-Coeur. Après le "Tantum ergo" chanté par la foule, la procession se remet en marche par les rues Girouard, Laframboise, Dessaulles, St-Hyacinthe, et Girouard. Au retour à la Cathédrale, au-delà d'un millier d'hommes y pénètrent et le tout se masse sur le portique pour chanter ensemble un dernier "Tantum ergo". Toute notre population est heureuse de l'hommage rendu au Sacré-Coeur de Jésus, car ce lui fut un véritable triomphe.

ÉTAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Juin 9: Joseph, Gilles, André, fils de Maurice Côté et d'Onésime Frédéric. Par. et mar.: Fernand Côté et Thérèse Côté. — Juin 10: Joseph, Alcide, Germain, fils de Léon Bergeron et d'Honorine Guilbert. Par. et mar. Alcide Guilbert et Germaine Chicoine. — Juin 12: Joseph, Jean, Guy, Roger, Roland, fils de Gaston Onésime Frédéric et de Béatrice St-Georges. Par. et mar.: Roland St-Georges et Alma St-Georges.

Mariages. — Juin 9: Entre Jean-Louis Savaria et Jeannette Roch. — Juin 9: Entre Omer St-Amant et Rose-Aimée Roch. — Juin 9: Entre Wellie Désilets et Héloïse Pépin.

Sépultures. — Juin 8: Miralda Lalime, fille de feu Moïse Lalime et de feu Philomène Fréchette, 67 ans. — Juin 12: Gonzague Monette, époux de Rose-Anna Phaneuf, 84 ans. — Juin 12: Marie-Anna Vaillancourt, dite Sr Adélaïde, des Srs de la Charité, fille de feu Pierre Vaillancourt et de feu Emma Pelletier, 39 ans et 3 mois, dont 20 ans et 24 jours de vie religieuse. — Juin 13: Henriette Dupont, épouse de feu Gabriel Martineau, 87 ans. — Juin 13: Omer Labonté, époux de feu Léa Laliberté, 41 ans.

Notre-Dame du Rosaire

Naissances. — Juin 10: Guy, Roger, fils de Paul Lancôt et de Gabrielle Larivière. Par. et mar.: Amanda Lancôt et Hermine Brière. — Juin 12: Rose, Armande, Gisèle, fille d'Albert Lajoie et de Marie-Rose Morel. Par. et mar.: Gilbert Morel et Floré Déglise.

Sépultures. — Juin 11: Anna Beaudoin, épouse de Joseph Larocque, 47 ans. — Juin 11: Zénaïde Bousquet, épouse de feu Benjamin L'Espérance, 84 ans.

Christ-Roi

Naissances. — Juin 7: Joseph, Jean, Guy, Roma, fils de Napoléon Hamel et de Gertrude Bienvenue. Par. et mar.: Victor Bienvenue et Rose-Anna Lafontaine. — Juin 8: Marie, Denise, Riton, fille de Théodore Laprade et d'Yvonne Paquin. Par. et mar. Adélaïde Laprade et Léda Laprade. — Juin 10: Joseph, Jean, Paul, Antoine, fils d'Antoine Beaudry et d'Arslia Coderre. Par. et mar.: Paul Beaudry et Hélène Cadorette.

Mariage. — Juin 11: Entre Jean-Baptiste Desrosiers et Germaine Beaugard.

NAISSANCE

M. et Mme Rosaire Bienvenue de Granby font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Thérèse, Dorés, Parrain et marraine M. et Mme O. Desjardins de Saint-Hyacinthe grands-parents de l'enfant. Porteuse Mme Raoul Bienvenue tante de l'enfant. Nos félicitations.

FUNÉRAILLES DE M. G. MONETTE

Les funérailles de M. Gonzague Monette, décédé à l'âge de 84 ans, ont eu lieu dans la cathédrale. La levée du corps fut fait par M. l'abbé Emilien Chagnon, vicaire qui chanta également le service.

Il était assisté des abbés Léo Lanoue et L. P. Breton comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Rémi Daigle, Nazaire Casavant, F. X. Gaumont, Paul Dufresne, Joseph Laplante, Napoléon Doyer. Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Wellie et Eugène Monette; son frère, Philias Monette de Montréal; MM. Omer St-Onge, Gaston Labonté et Raymond Monette, de Montréal.

Le défunt laisse deux fils: Eugène, de Montréal, et Wellie de St-Hyacinthe; deux filles, les RR. SS. St-Gilles, des SS. de la Présentation de Marie, à St-Hugues, et Anna-Maria, du Couvent St-Joseph d'Ottawa; son frère M. Philias Monette de Montréal.

REMERCIEMENTS

La famille Frank Langevin remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Frank Langevin, par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, sympathies, visites à la maison, assistance aux funérailles ou de toute autre façon que ce soit.

NAISSANCE

M. et Mme Eugène Fournier de Drummondville, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Marguerite, Dolores, Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gosselin, de St-Hyacinthe.

REMERCIEMENTS

La famille Joseph Larocque remercie sincèrement les personnes qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de Mme Joseph Larocque, née Anna Beaudoin par offrandes de messes, fleurs, bouquets spirituels, sympathies, assistance aux funérailles, visites à la maison ou de toute manière que ce soit.

ACTIVITÉS DE L'UNITÉ SANITAIRE

Voici le programme des activités du personnel de l'Unité Sanitaire dans les paroisses des comtés de St-Hyacinthe et Rouville pour la semaine finissant le 23 juin 1934.

Lundi: Rougemont, Clinique de bébés; LaPrésentation, visites à domicile; Ville (Dispensaire) clinique antituberculeuse; Notre-Dame de St-Hyacinthe, inspections.

Mardi: L'Ange Gardien, clinique de bébés; St-Jean-Baptiste, visites à domicile; Ville, (Christ-Roi) clinique de bébés; St-Damase, inspections.

Mercredi: A. M. St. Joseph, clinique de bébés; P. M. LaProvidence, clinique de bébés; St-Mathias, visites à domicile; St-Bernard, visites à domicile; Ville (Dispensaire) Clinique de bébés; St-Damase, inspections.

Jeudi: St. Damase, Clinique de bébés; Rougemont, clinique antituberculeuse; Ville, visites à domicile; Ste-Madeleine, inspections.

Vendredi: St. Denis, clinique de bébés; St-Judes, visites à domicile; Ville, visites à domicile et inspections.

GARDE D'HONNEUR

Fête du 10 juin

Garage Central ORIEN GRISE M. A. O. DESMARAIS

Garage Central 35 Rue Ste-Anne Tél. 165 ST-HYACINTHE

VALEURS de PLACEMENTS Obligations — Débiteures

Crédit Anglo-Français Limitée 7 St-Denis, St-Hyacinthe René DESJARDINS, gérant

MAISON À SABLER Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction

DOCTEUR J. E. BEAUDRY Médecin Vétérinaire Ancienne place du Dr J.A.W. Gatién 87 St-Antoine, St-Hyacinthe

R. RAJOTTE Médecin Vétérinaire 20 rue St-Denis, Tél. 39

VENTE PAR LE SHERIFF C. S. No. 1429. — District de St-Hyacinthe. EMELIE ST-GERMAIN, Demanderesse; contre WILFRID DUPONT, Défendeur.

LE CLAIRON Journal Hebdomadaire publié à Saint-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par L'Imprimerie Yamaska

Cartes d'Affaires MACHINE À SABLER Ayant une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement toutes les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance pleine et entière satisfaction

LOUIS BERNARD Entrepreneur Général MAÇON PLÂTRIÈRE et BRIQUETEUR À l'entreprise ou à la journée. Spécialités: Corniches et Ornement d'Églises. Travail au Stucco. Ouvrage Garanti. 130, rue Laframboise, Ville

LEON DESROCHERS, I. C. Arpenteur 75 Rue Alexandra, GRANBY, P. Q.

UN SOU DU MILLE! EXCURSIONS D'ALLER ET RETOUR EN WAGONS DE PREMIÈRE À TOUS LES ENDROITS DE L'OUEST CANADIEN

USAGE FACULTATIF DU WAGON-LITS TOURISTE Sur paiement d'un minime supplément en sus du prix de location ordinaire d'un lit.

Pacifique Canadien Tél. 775 Soir 918 J.-ERNEST ST-ONGE Entrepreneur-Electricien 248 Cascades VILLE

Pour détruire sûrement et vite les mouches et les punaises employez le LIQUIDE MYSTERIEUX Vendu partout 10 ozs 40c. — 20 ozs 65c. — 40 ozs \$1.00 MYSTERIOUS CHEMICAL CO. Montréal, P.Q.

LE DISCOURS DE S. E. Mgr F. Z. DECELLES

Nous donnons ci-après le texte du discours prononcé par S. E. Mgr F. Z. Decelles, évêque de St-Hyacinthe, dimanche soir dernier, au reposoir du Kiosque Dessaulles, lors de l'apothéose au Sacré-Coeur.

Hommage au Sacré-Coeur

C'est un beau spectacle, rafraîchissant au cœur de Dieu et édifiant pour nous tous, que de vous contempler en si grand nombre aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ, notre Sauveur et notre Roi. Vous n'êtes pas, ce soir, des adorateurs isolés qui prient leur Dieu dans le particulier et dans le secret, vous êtes les représentants de toutes les familles de Saint-Hyacinthe, les délégués de la Cité tout entière, pour rendre un hommage public et social au Sacré-Coeur, qui veut étendre son empire non seulement sur les individus, mais aussi sur la société. Oui, il faut obtenir que le Sacré-Coeur règne sur nous, en nos temps si troublés, parce que son règne est un règne d'apaisement et d'amour.

Dimanche dernier, dans une immense procession à travers la ville, vous avez manifesté votre foi en la présence réelle de Notre-Seigneur dans la sainte Eucharistie. Ce soir, c'est un hommage de foi que vous rendez à l'amour incompréhensible du Sacré-Coeur qui nous a donné l'Eucharistie, après les autres bienfaits ineffables de notre sainte religion. Si vous ne croyez pas à l'amour de Dieu, dont le Sacré-Coeur a été l'organe sensible et le symbole, alors tout vous paraît naturel, pour ainsi dire, dans les opérations mystérieuses de Dieu. Si vous croyez au Sacré-Coeur, "en qui réside la plénitude de la divinité", vous admettez que tout Lui est possible, et, puisque Dieu a affirmé les merveilles de son amour, vous confessez, sur l'autorité de sa parole, que tout y est réel et vrai. Deus charitas est: tout s'explique par un amour infini et tout-puissant. Dieu, c'est un cœur incommensurable!

Or, quand on aime, on ne cesse de faire des cadeaux: voilà pourquoi Dieu nous a donné la vie et tous les biens de l'univers, c'est la Création. Quand on aime, on cherche tout de suite à se mettre au niveau de son ami: voilà pourquoi Dieu a pris un corps semblable au nôtre, c'est l'Incarnation. Quand on aime vraiment, on serait prêt à donner sa vie pour sauver son ami: voilà pourquoi l'Homme-Dieu a sacrifié la sienne même pour ses ennemis, c'est la Rédemption. Quand on aime, on ne voudrait jamais se séparer de celui qui fait son bonheur: voilà pourquoi Dieu a inventé le moyen de rester avec nous toujours, c'est l'Eucharistie. Quand on aime sans égoïsme, on désire rendre heureux le compagnon de son amitié: voilà pourquoi Dieu nous appelle à partager éternellement sa propre gloire, c'est le Ciel. L'amour infini du Sacré-Coeur, voilà encore une fois la clé qui nous ouvre la compréhension de tous nos mystères. "Quant à nous, écrivait l'apôtre S. Jean, nous l'avons connu, le Fils de Dieu, nous l'avons touché, et nous avons cru à l'amour de Dieu pour nous! Dieu est amour, et quiconque demeure dans l'amour, c'est-à-dire en état de grâce, demeure en Dieu et Dieu en lui". La dévotion au Sacré-Coeur, c'est de croire à l'amour infini de Dieu pour nous, et tâcher de nous conduire en conséquence.

Comme votre Apôtre bien-aimé, nous aussi, Seigneur Jésus, appuyés sur votre divine parole et confiants dans les enseignements de votre Eglise

infaillible, nous croyons à votre amour: c'est pour manifester cette foi de nos âmes que nous sommes réunis au pied de votre trône, dressé en public au centre de notre Ville. Nous croyons aussi, Seigneur Jésus, à l'aveuglement de tant d'hommes qui vous oublient ou vous méprisent. Nous confessions l'ingratitude de tant de catholiques même qui vous outragent par leurs déréglés, et nous voulons vous en faire amende honorable. Pardon pour tous ceux d'entre nous qui ne vous servent pas comme ils le devraient! Pardon pour les blasphémateurs et pour tous les désordres qui se commettent dans les lieux d'amusement: théâtres et salles de jeux! Eclaircissez et convertissez ceux qui, spéculant sur la faiblesse humaine, corrompent et souillent notre jeunesse. Pardon pour tous ceux qui profanent le dimanche et passent ce saint jour dans les plaisirs défectueux! Pardon pour les négligences coupables des parents et pour les débâcles graves des enfants! Loin de nous l'affreux calcul de satisfaire nos passions avec la pensée que vous êtes bon et que vous pardonnez toujours! C'est au contraire parce que vous êtes divinement bon que nous ne voulons plus vous déplaire, si c'est possible, que nous voulons faire la guerre au péché et aux occasions de péché: car, c'est aujourd'hui le règne de votre miséricorde, mais un jour viendra que vous serez assis dans votre tribunal pour nous juger: ce sera le jour de votre colère et de vos justes inexorables. Ayez pitié de nous, Seigneur Jésus, aidez-nous de votre grâce, car les tentations sont violentes et la chair est faible. Vous avez promis une assistance spéciale à ceux qui mettent leur confiance en votre Sacré-Coeur. Nous sommes de ceux-là, nous, les citoyens de cette Ville unie dans une même foi et le même amour autour de votre bannière et en présence de votre auguste Sacrement. Divin Cœur de Jésus, protégez-nous. Bénissez nos familles, afin que la paix et la charité fleurissent dans nos maisons. Bénissez nos entreprises matérielles et nos travaux: les temps sont durs, mais ils le seraient moins, si nous comprenions mieux le prix du sacrifice et du renoncement pour acquérir les biens éternels. Bénissez les pauvres, afin qu'ils n'abusent pas de leur pauvreté, qu'ils soient honnêtes, moins exigeants, résignés à leur sort. Bénissez ceux qui ont du superflu, afin que leur main ne se lasse pas de s'ouvrir à l'indigence. En un mot, bénissez toutes nos paroisses avec leurs prêtres, leurs associations et leurs familles religieuses, afin que nous nous prêtions tous un mutuel secours, que nous n'ayons qu'un cœur et qu'une âme: un esprit paroissial intense est un facteur puissant de bonheur et de progrès. Répandez sur notre Ville, Seigneur Jésus, toutes ces bénédictions, avec les faveurs particulières qui conviennent à chacun de nous, car vous connaissez mieux que nous nos propres besoins. Nous ramassons toutes nos demandes, pauvres mendiants que nous sommes, dans la plus belle des prières que vous avez enseignée à vos Apôtres: le Notre Père. A haute voix, posément, du fond du cœur, récitons ensemble l'Oraison dominicale: "Notre Père qui êtes aux cieux..."

Bénissez nos familles, afin que la paix et la charité fleurissent dans nos maisons. Bénissez nos entreprises matérielles et nos travaux: les temps sont durs, mais ils le seraient moins, si nous comprenions mieux le prix du sacrifice et du renoncement pour acquérir les biens éternels.

Bénissez les pauvres, afin qu'ils n'abusent pas de leur pauvreté, qu'ils soient honnêtes, moins exigeants, résignés à leur sort. Bénissez ceux qui ont du superflu, afin que leur main ne se lasse pas de s'ouvrir à l'indigence. En un mot, bénissez toutes nos paroisses avec leurs prêtres, leurs associations et leurs familles religieuses, afin que nous nous prêtions tous un mutuel secours, que nous n'ayons qu'un cœur et qu'une âme: un esprit paroissial intense est un facteur puissant de bonheur et de progrès.

Répandez sur notre Ville, Seigneur Jésus, toutes ces bénédictions, avec les faveurs particulières qui conviennent à chacun de nous, car vous connaissez mieux que nous nos propres besoins. Nous ramassons toutes nos demandes, pauvres mendiants que nous sommes, dans la plus belle des prières que vous avez enseignée à vos Apôtres: le Notre Père. A haute voix, posément, du fond du cœur, récitons ensemble l'Oraison dominicale: "Notre Père qui êtes aux cieux..."

—Le premier timbre-poste anglais était de couleur noire.
—La télégraphie sans-fil emploie 3,000 mots techniques.
—La folie recrute plus de 700 personnes par an à New-York.
—La tombe de Mahomet est couverte de diamants et de pierres précieuses, évalués à \$12,500,000.
—Delinger n'était pas de ceux qui "veilleraient au corps."

THEATRE CORONA, No. 224,112
THEATRE CORONA, No. 224,191
THEATRE CORONA, No. 224,234
THEATRE CORONA, No. 224,296

L'HON. T.-D. BOUCHARD ET L'ELECTRICITE

Table showing residential electricity usage in 1928 for various cities like Montreal, Toronto, Quebec, etc., with columns for cost in cents and dollars.

Nous sommes à six années de cette époque et comme on peut le constater par les chiffres suivants la situation ne s'est guère améliorée à venir au vote sur la municipalisation à Saint-Hyacinthe, en fin d'octobre dernier. Voici les chiffres qui sont tirés des statistiques fédérales de 1932, chiffres qui sont sensiblement les mêmes à l'heure actuelle:

Table for 'SERVICE DOMESTIQUE, 1931' showing monthly costs for different services and populations in various cities.

Pour l'éclairage commercial la différence est sensiblement la même excepté peut-être dans Montréal et Toronto où elle ne varie considérablement que pour les grandes quantités.

Table for 'SERVICE COMMERCIAL, 1931' showing costs for commercial services like 10 and 50 kilowatts.

Relativement au pouvoir moteur, la grande source des revenus des usines électriques, nous payons énormément plus cher qu'on paie dans la province voisine. En voici la preuve irréfutable:

Table for 'FORCE MOTRICE, 1931' comparing motor power costs in Montreal, Toronto, and other cities.

LES MILLIONS QUE NOUS ONT COÛTÉ LES TRUSTS

Ces chiffres signifient que, chaque fois qu'un citoyen de ma ville allait payer son compte d'éclairage et qu'il versait trois dollars au guichet de la compagnie, il en donnait au moins deux comme tribut à la cupidité des trusts qui nous avaient cependant promis pour s'emparer de nos richesses hydro-électriques qu'on nous donnerait des tarifs plus bas que ceux de la province voisine.

Combien de millions et de centaines de millions nous a coûté ce servage depuis une trentaine d'années? Vous pensez que j'exagère: les seuls profits de la Montreal, Light, Heat & Power ont varié en ces dernières années de huit à douze millions. Ces profits sont sur le stock gonflé et sur-soufflé et ils sont admis après que toutes les charges réelles ou imaginaires, justifiées et non justifiées, sont débitées au compte d'opération et dans la province d'Ontario, en vertu de la loi concernant la vente sans profit de l'électricité, ils n'auraient même pu exister. Qu'on ramène donc à une moyenne annuelle de cinq millions, ce qui est de beaucoup en dessous de la réalité, la surcharge que l'ensemble des trusts électriques nous a faite depuis trente ans; qu'on ajoute l'intérêt composé à cinq pour cent et on constatera que le résultat excède de beaucoup les \$250,000,000.

En d'autres termes si nous avions nationalisé nos pouvoirs hydro-électriques, municipalisé nos systèmes de distribution et imposé les taux qui nous ont été chargés par les compagnies tous nos pouvoirs d'eau, nos usines et nos systèmes de distribution électriques nous appartendraient sans qu'il nous reste un sou de dette et depuis longtemps.

Si aux Etats-Unis les consommateurs ont été odieusement exploités par les grandes compagnies ils ne l'ont guère moins été dans notre province mais, ici comme là-bas, il n'y a pas que les consommateurs qui ont été l'objet d'une exploitation systématique des grandes corporations électriques. Les taux excessifs qu'on a prélevés sur les uns ont servi à spolier les autres de leurs épargnes. Ces taux excessifs ont rendu possible les profits exorbitants qui ont permis aux grandes corporations d'électricité la surcapitalisation honteuse de leur actif et l'attrape-nigaud si rémunérateur pour les manipulateurs de la haute finance des compagnies surproposées et qui n'ont d'autre actif que des actions de compagnies de base.

LEUR EXPLOITATION DE L'ÉPARGNE

La deuxième catégorie d'exploités a été les épargnistes et les spéculateurs de bourse dont le mauvais sort est évidemment moins à plaindre que celui des personnes qui ont placé leurs économies dans les valeurs électriques dans le seul but d'y trouver un prêt suffisamment rémunérateur et sûr. Les enquêtes de cour et de commissions gouvernementales aux

Advertisement for 'Gutta Percha' tires, featuring a large image of a tire and the text 'CONSTRUIT POUR LA Sécurité' and 'AMORTISSEURS Construits à Môme'.

PNEUS GUTTA PERCHA GOUSSINÉS À LA GOMME FABRIQUÉS PAR LA PLUS GRANDE COMPAGNIE DE CAOUTCHOUC TOUTE CANADIENNE, FONDÉE-IL Y A 51 ANS-EN 1883

Etats-Unis ont révélé qu'il y a eu de 1920 à 1929 une véritable débauche d'inflation des valeurs électriques et que l'on a vendu au public des actions qui n'avaient pas en réalité la valeur du papier sur lequel elles étaient imprimées. La Commission Fédérale du Commerce en 1932 avait déjà découvert dans les dossiers de quinze grandes corporations électriques une inflation s'élevant à \$925,985,795.26; c'est ce stock mouillé à saturation que l'on a vendu aux grands et petits spéculateurs et épargnistes. Il n'est pas étonnant que quand la dégringolade est survenue que la chute ait été catastrophique.

L'histoire dans notre pays n'est certes pas aussi tragique mais nous le devons exclusivement au fait que notre province industrielle qui a eu le bon sens de ne pas croire à ceux qui ont prôné jusqu'ici l'administration de nos pouvoirs et de nos systèmes de distribution électriques par des compagnies privées a diminué de plus de cinquante pour cent le champ d'exploitation des manipulateurs et presque toute notre province dans le Dominion du Canada a été l'objet de leurs jongleries financières. Mais on a pratiqué ici, sur une échelle moins vaste il est vrai, toutes les acrobaties de l'agiotage de bourse qui s'est produit aux Etats-Unis. On a, par exemple, organisé dans tous les centres importants des campagnes de "clients actionnaires". Et dans ces campagnes on poursuivait, ici comme aux Etats-Unis, un double but: d'abord de faire un superbe profit en vendant à des prix exorbitants des actions soufflées et, en second lieu, s'assurer de l'influence politique des clients actionnaires.

LES TRUSTS ET LA PRESSE DE NOTRE PROVINCE

Ceci me conduit à établir que dans notre province les trusts ont employé les mêmes méthodes de propagande malsaine qu'ils ont mise en pratique aux Etats-Unis. Un mot d'abord de leur influence sur notre presse de la province de Québec. A l'heure actuelle les trusts publient dans nos grands journaux qui leur sont plus ou moins sympathiques des annonces spéciales dont le coût sera loin de nuire à la caisse de leurs propriétaires. La première de ces annonces spéciales informe le public qu'elle n'est que la première d'une longue série de lettres ouvertes qui seront publiées par le Montreal Light, Heat & Power Consolidated. J'en ai lu une autre assez curieuse dans la Gazette de vendredi dernier, le 8 juin. Elle est signée par l'Associated Gas & Electric System, avec adresse au numéro 61 de la rue Broadway, à New-York. Les trusts américains viennent philanthropiquement enseigner aux canadiens comment ils doivent protéger leurs épargnes. Cette annonce a pour titre: "Les économies de 300,000 porteurs de valeurs mises en danger". Le premier paragraphe de cette annonce se lit comme suit:

"Les économies de milliers de citoyens ordinaires sont menacées par l'imposition de taxes destructives, la réduction forcée des taux, l'agitation pour la municipalisation de l'électricité, et la législation adverse que l'on dirige actuellement contre les compagnies d'utilités publiques".

L'Associated est une compagnie détentrice d'actions de compagnies mères qui compte 2,051 actionnaires au Canada et elle fait appel à ses 253,973 porteurs de valeurs répandus sur tout le globe pour qu'ils usent de leur influence dans le but de contrecarrer tout mouvement qui pourrait être préjudiciable à leur compagnie. Il n'y a aucun doute que ces annonces dispenseuses ont pour but d'engager les actionnaires des compagnies à combattre ceux qui réclament un changement de régime dans l'administration de nos systèmes électriques mais elles ont aussi pour but d'attirer aux compagnies l'appui des journaux dans la lutte qu'ils ont à supporter dans le moment.

Les trusts ont tout à craindre de la lumière qui peut être jetée sur leurs opérations passées, présentes ou futures et s'ils peuvent obtenir tout simplement le silence de la presse sur les activités de leurs adversaires ils auront gagné leur point le plus important. Bien que nous n'ayons pas eu tout le concours que nous eussions espéré dans notre province de la plupart de nos journaux quotidiens il m'est agréable de dire que nous avons au moins réussi à obtenir quelque chose de presque tous nos grands quotidiens et que deux d'entre eux, "L'ACTION CATHOLIQUE", de Québec, et "LE DEVOIR", de Montréal, ont ouvert toutes grandes leurs colonnes aux partisans du changement de notre système de régie de nos pouvoirs hydro-électriques. Quant aux hebdomadaires qui sont pour la plupart des journaux d'opinions presque tous ont fait des commentai-

res favorables à nos idées. Aux Etats-Unis les trusts se sont organisés pour contrôler la grande presse et pour donner une opinion de se qu'ils pensent de la grande compagnie qui portait le même nom, écrivait à M. Henley en 1929. Sa compagnie avait conçu l'idée d'acheter une ou plusieurs chaînes de journaux de petites villes et il faisait part de son projet à son ami:

"Ce sont ces journaux qui forment réellement les idées de leurs lecteurs. Si nous en avions deux ou trois cent nous aurions un pouvoir réel avec les populations des petites villes de notre pays. Ce sont eux qui contrôlent notre politique et en définitive ce sont eux qui élisent nos administrateurs."

La compagnie avait organisé l'achat d'une multitude d'hebdomadaires mais malheureusement sa faillite prématurée survenue le 1er novembre 1929 mit fin à l'affaire; elle mit aussi fin à bien des illusions chez ses actionnaires et ses porteurs de débetures car elle devait \$19,000,000 et son actif était constitué par des valeurs industrielles dont les liquidateurs ne s'attendaient pas à réaliser un seul sou. Dans notre province il ne paraît pas que les compagnies aient fait une campagne extensive pour acheter les journaux ruraux mais les gens du métier se rappelleront qu'il n'y a pas de longues années qu'il y a eu une tentative d'acheter une dizaine de nos meilleurs journaux hebdomadaires, tentative qu'on attribua à un parti politique mais qui pouvait bien être la corollaire de la tentative américaine de Foshay car les trusts rarement ne laissent percer leur oreille quand ils font des opérations de ce genre. Quoiqu'il en soit dans au moins une de nos villes importantes on a acheté un journal quotidien pour tâcher de décourager la municipalisation.

LES TRUSTS ET NOS BANQUES ET NOS COMPAGNIES D'ASSURANCES

Aux Etats-Unis, dans le but de s'assurer le concours de compagnies puissantes et administrant les épargnes des masses, les trusts ont mis tout en oeuvre pour intéresser les banques et les compagnies d'assurances à acheter leurs débetures d'après les rapports de la Commission Fédérale du Commerce, res on à porter leurs actions en garantie collatérale. En 1926, il y avait au delà de \$800,000,000 de fonds des compagnies d'assurances d'investis dans les compagnies d'utilités publiques. Un seul exemple suffira à faire comprendre l'appui que les compagnies d'utilités publiques ont recherché dans les compagnies d'assurances. M. Hawley Fiske, la présidence d'alors de la puissante compagnie d'assurance Metropolitan, écrivait entre autres choses ce qui suit aux six millions de porteurs de police de cette compagnie:

"Ce n'est pas une corporation imaginaire qui possède les millions de dollars de valeurs des compagnies d'éclairage et de pouvoir électriques. La Metropolitan Life Insurance a en force trente millions de polices assurant la vie de vingt et un millions de personnes. Son actif de \$1,500,000,000, appartenant à ses porteurs de polices et une partie très considérable de ces fonds est investie dans les valeurs des compagnies d'éclairage et de pouvoir électriques".

Il ajoutait: "Vous êtes la source du pouvoir politique. Vous avez le droit d'être bien traités de la part de vos représentants qui administrent et qui font les lois. Quand une compagnie électrique est traitée injustement, c'est le peuple du pays, les électeurs et ceux qui en dépendent qui souffrent. Ce sont leurs économies qu'on diminue".

Dans notre province on a fait la même chose et bien qu'il nous soit impossible de vérifier les sommes que nos compagnies d'assurances ont investies dans les valeurs électriques nous pouvons affirmer sans crainte d'être contredits que leur montant doit être considérable. Les journaux et les orateurs sympathiques aux trusts électriques ont commencé à mettre notre peuple en garde contre les dangers que la municipalisation et la nationalisation feraient courir à nos compagnies d'assurance si la municipalisation se généralisait et si la nationalisation se réalisait. A cela il suffit de répondre que les consommateurs d'électricité ne peuvent être chargés, ni en droit ni en équité, de payer les primes des clients des compagnies d'assurances sous la forme des taux exorbitants que les trusts maintiennent chez nous.

Le système bancaire aux Etats-Unis est différent du nôtre et la multiplicité des banques a créé dans le pays voisin un problème un peu différent de celui que les utilités électriques ont eu à résoudre ici. Dans notre province la haute direction des banques est centralisée dans une grande ville et le mot d'ordre dans les affaires importantes de la politique en rapport avec la finance part de cette grande ville; aux Etats-Unis il y a une foule d'institutions indépendantes dont les bureaux-chefs se trouvent un peu partout sur le territoire américain. Les grandes compagnies électriques connaissent bien la puissance des banques se sont organisées pour s'en assurer le concours. L'organisation de propagande recommande la création d'un comité sur les relations avec les institutions financières partout où il peut s'en établir un et son but est ainsi décrit dans un exhibit de l'enquête de la Commission Fédérale du Commerce:

"Encourager la bonne entente et établir des relations cordiales entre l'industrie des utilités publiques et les institutions financières, plaçant une importance spéciale sur la valeur de la réalisation d'étroites relations de travail entre les utilités publiques et le banquier local".

Dans le mémoire traitant de ce sujet il est en outre ajouté que le comité "travaillera à créer une entente entre les compagnies d'utilités publiques et le banquier... Il est réalisé que le banquier local joue un rôle des plus importants dans la vie d'une localité, ses jugements et ses opinions sont respectés, ses conseils sont suivis, et son amitié peut apporter à la compagnie locale un

Advertisement for 'MONTREAL' featuring a large '.80' graphic and 'Aller SAMEDI 23 JUIN' and 'Retour jusqu'au LUNDI 25 JUIN'.

AU CERCLE STE-JEANNE D'ARC

NOS MEMBRES DE CERCLE EN VACANCES

Nos membres de cercle seront bientôt en vacances. Encore une réunion et puis ce sera l'heure du traditionnel pique-nique qui clôturera bon nombre de cercles. Les membres de cercle en vacances ne cessent pas d'être à un titre tout particulier obligés à rester en tout et toujours l'élite chrétienne des jeunes filles de conviction et de principes, des entraînées, des conquérantes.

Et pour rester telles, que devront-elles faire ? 1. Même en vacances, il y a des devoirs à accomplir: Et ce qui est mal en d'autres temps l'est également en vacances, la vie chrétienne, les principes chrétiens ne varient pas d'un mois à l'autre.

Nous devons prier pendant les vacances, savoir observer les convenances de la piété dans les chapelles rustiques ou les simples églises de campagnes où nous aimons à nous arrêter.

Nous devons respecter nos parents pendant les vacances: leur expérience, quand même elle ne partagerait pas nos goûts sportifs, a cependant des profondeurs qui subsistent au-dessus de toutes les modes qui passent.

Nous devons rester bonnes pendant les vacances, aucun repos physique ne vaudra jamais qu'on risque son âme sous de fallacieux prétextes. Et ce sera là le premier apostolat d'un membre de cercle: donner l'exemple de la dignité personnelle, d'une tenue à la fois gracieuse et réservée.

Il faut beaucoup d'énergie, d'indépendance et de cran pour donner l'exemple de nos jours. Mais qui le donnera si les membres de cercle n'ont pas le courage de leurs convictions ?

2. Il faut savoir choisir ses amusements — Il y en a de tous les genres: Le choix de ses divertissements suffit à classer une personne. Sachons choisir des amusements qui n'impliquent pas l'abandon de ce qu'il y a de meilleur en nous: qu'ils soient profitables à tous points de vue. J'oserais même dire qu'ils seront sans jeux de mots d'autant plus profitables même physiquement que plus réconfortants pour l'âme.

3. Nous saurons du reste utiliser quelques-uns de nos loisirs des vacances pour entretenir notre activité intellectuelle. — Il y a eu une étroite relation entre la noblesse d'âme et la culture de l'intelligence, comprise au sens large du mot. La volonté suit la connaissance. Et rien ne vaut pour l'esprit ces lumières qui pénètrent aux heures de joies, aux heures de liberté sous un vaste ciel étoilé, en face d'une belle nature qui ranime l'espérance avec la foi et je sais certaines heures de réflexions sérieuses au cours des vacances qui valent des jours d'étude austère penchée sur les livres.

4. Et dès aujourd'hui pendant ces deux mois de vacances, que d'occasion de s'exercer à cette sublime transposition: Vous avez lu pendant l'année que Jésus a fait de la charité son "commandement". Vous avez lu qu'il y a beaucoup de souffrances autour de nous. Et dans ces petits villages, dans ces riantes campagnes où vous étalez votre joie de vivre, il y a des pauvretés qu'il ne vous est plus permis d'ignorer: pauvreté matérielle et bien souvent hélas tristesses indicibles. Que ferez-vous ? Allez-vous fermer les yeux ? Ne devez-vous pas passer en faisant le bien comme le Divin Maître ? Craignez-vous d'assombrir votre ciel en regardant les misères de la terre ? Non, non. Ce sera de toutes vos joies les meilleures: la joie est la seule chose qui augmente à mesure qu'on la donne. Donnez de vos biens, si vous en avez, donnez de vos loisirs aux oeuvres qui vous réclament; la Colonie de vacances des petites filles vous attend nombreuses cette année, donnez de votre coeur toujours. Et que votre intelligente observation de tout ce qui vous entoure vous serve à semer du bonheur et à rapprocher les âmes du Bon Dieu.

Miriam

—L'homme est la seule créature qui fait cuire sa nourriture. —Ne savez-vous pas que le plus gros cierge pascal se trouvant dans la cathédrale de Séville, en Espagne, il pèse 4,050 livres. Il est de la hauteur d'un mât de voilier.

THEATRE CORONA, No. 223,928 THEATRE CORONA, No. 223,721 THEATRE CORONA, No. 223,786 THEATRE CORONA, No. 223,830 THEATRE CORONA, No. 223,882

L'HON. T.-D. BOUCHARD ET L'ELECTRICITE

(Suite de la page 6)

"support et une co-opération qui seront très utiles... En conséquence il existe une espèce de société invisible entre la compagnie d'utilités publiques et le banquier qui devrait servir l'intérêt des deux".

Dans la fameuse lettre d'Hockenbeamer qui fut déposée à l'enquête on lit que la compagnie Pacific Gas & Company, dont ce monsieur était le président, dans le but de se rendre les gérants de banque sympathiques faisait des dépôts dans toutes les banques, il en mentionnait 230 répandues dans son territoire, dépôts sur lesquels sa compagnie n'exigeait pas d'intérêt. La compagnie se servait ensuite de l'influence des gérants pour vendre son stock aux épargnistes et, pour que les banquiers ne voient pas d'un mauvais oeil cette campagne qui pouvait leur enlever des dépôts, tous les chèques tirés sur une banque étaient redéposés sans intérêt au compte de la compagnie dans la même banque. Il ajoutait:

"Une partie de l'argent restait dans la banque très longtemps et le résultat fut, qu'à une seule exception, les banquiers devinrent, et sont encore des alliés qui vantent nos actions et qui ont une influence efficace pour propager la vente".

Dans le corps de cette lettre qui était un document confidentiel mais dont la production a été forcée par la Commission M. Hockenbeamer disait à M. Robertson, son correspondant:

"Si dans cette lettre vous avez trouvé certaines pensées qui peuvent être utiles vous pouvez probablement les exposer sans trop nous mettre en vedette. Nous avons déjà été accusé de complicité avec les banquiers".

Lors du vote sur la municipalisation à Saint-Hyacinthe une des banques locales a fait enregistrer sa voix contre le règlement mais les trois autres banques propriétaires n'ont pas voulu intervenir; la crainte du bolchévisme ne paraît pas avoir été aussi forte chez nous que l'attrait du compte de la compagnie. Mais un autre incident m'a fait connaître personnellement le cas que les trusts font du concours des banques. Lors de la première conférence publique que j'ai faite en 1933 dans la ville de Saint-Jean les grandes compagnies d'électricité ont tenté de faire ajourner indéfiniment ma conférence en faisant intervenir auprès des directeurs de la Chambre de Commerce les bureaux-chefs de deux grandes banques. Si elle ne l'a pas été cela a été dû au fait que le père du directeur de la Chambre de Commerce qui avait été chargé de m'inviter était le maire de la ville d'Iberville, située en face de Saint-Jean, et qu'il avait décidé de me faire prononcer mon discours à une assemblée publique qui aurait été tenue dans sa ville à la même date et à la même heure après annonce faite par une fanfare. La publicité s'avérant plus retentissante si le dîner-causette raïait les banques et la compagnie locale d'électricité cessèrent leur opposition; de deux maux ils avaient décidé de choisir le moindre.

Et maintenant nous n'avons pas manqué d'hommes de science dont aucune enquête nous permettra de nous assurer du désintéressement pour nous faire des conférences nous mettant en garde contre l'impérialisme, le manque de connaissances, le mauvais esprit et les tendances bolchévistes des hommes qui, comme moi, croient que l'heure d'un ordre nouveau a sonné dans l'administration de nos pouvoirs hydro-électriques si nous ne voulons pas continuer à traîner la queue dans la Confédération sous le rapport du développement de cette partie de nos ressources naturelles. Etant personnellement mis en cause à ce chapitre je laisse à mes auditeurs le soin de se prononcer sur cette matière estimant que la vérité est simple et que le jugement des hommes ordinaires a mieux servi jusqu'ici la société que celui des experts qui disent blanc ou noir suivant qu'ils sont engagés par l'une ou l'autre partie. Lloyd George n'a pas manqué de sens commun quand il a dit que celui qui attacherait une meule au cou de la plupart de nos experts pour les plonger dans la mer, rendrait un fier service à l'humanité.

NOS TRUSTS ET LES SOUSCRIPTIONS ELECTORALES

Il a été prouvé aux Etats-Unis que des millions et des millions avaient été payés par les utilités publiques comme souscription électorale de manière à s'assurer la sympathie et le concours des élus du peuple, soit dans les sphères municipales, soit dans les sphères gouvernementales. Et pour être bien sur que le placement soit bien fait on a souscrit généralement des deux côtés. Je ne sais pas ce qui se passe dans les élections municipales de nos grandes villes mais je sais qu'on murmure que si on néglige les hommes qu'on sait être sincèrement contre les trusts on ne néglige pas ceux des autres candidats qui ont quelques chances d'être élus; quant à ce qui nous concerne à Saint-Hyacinthe tous nos échevins ayant voté contre le monopole local, ni le maire, ni aucun des cinq échevins qui se présenteront pour leur réélection dans quelques semaines ne peuvent s'attendre à aucune faveur de la compagnie locale; ceux qui se présenteront contre eux, si toutefois il s'en trouve, seront-ils aussi infortunés? L'histoire de la Beauharnois Corporation qui nous a été révélée en partie par l'enquête fédérale nous indique que les méthodes américaines ont été suivies à la lettre au sujet des souscriptions électorales. Ici comme aux Etats-Unis, les trusts savent que les élections ne se font pas avec des prières ni dans un parti, ni dans l'autre; comme ils n'ont pas d'esprit de parti bien prononcé ils ont souscrit et largement à la caisse des rouges comme à celle des bleus; c'est en définitive Baptiste qui paie et cela leur importe peu.

Tout ce qui importe c'est de maintenir leur puissance pour pouvoir continuer à tondre Baptiste sans qu'il puisse préserver sa laine de la morsure des ciseaux si bien aguichés des compagnies d'électricité. Mais le peuple commence à être fatigué de ces procédés qui le harassent depuis au delà de trente ans et qui sont entrain de l'exténuent complètement. Il commence à s'inquiéter de son avenir industriel; il sait maintenant qu'il a été trompé par l'habile et insidieuse propagande des compagnies d'utilité publique quand on l'a mis si longtemps sous l'impression qu'il était mieux traité sous le rapport des taux pour l'éclairage et le pouvoir électrique que ses compatriotes de la province voisine; il a réalisé que c'est tout le contraire qui est la vérité et il cherche maintenant sa voie pour changer un ordre de choses qui lui a coûté et lui coûte encore si cher.

REMÈDES À LA SITUATION

Cette voie il la trouvera où les autres l'ont trouvée; dans la municipalisation de la distribution et de la vente de l'électricité et dans la nationalisation de la construction de nos grandes usines de production hydro-électriques.

Je n'ignore pas, messieurs, que je parle dans une ville où les gens les mieux disposés ont de graves appréhensions contre la municipalisation. Ceci ne me surprend guère dans une ville capitale où le patronage politique se révèle quotidiennement sous ses moins intéressants aspects et où il est presque impossible de réaliser qu'un nouvel ordre de choses peut corriger les excès que l'esprit routinier de nos deux grands partis politiques tolèrent depuis au delà d'un siècle. Il faudra cependant en venir là et avant longtemps car les citoyens qui par leur esprit de travail et d'économie ont réussi à s'amasser quelques biens ne consentiront pas à être ruinés complètement au profit de ceux qui mettent toute leur industrie à exploiter les municipalités et les gouvernements qui doivent nécessairement se rabattre sur ceux qui valent quelque chose. Les partisans de l'ordre nouveau n'auront qu'à adopter des lois qui rendront l'honnêteté des administrateurs et des employés publics payante comme leur malhonnêteté coûteuse pour donner à nos administrations démocratiques l'efficacité raisonnable qu'on est en droit d'en attendre; et ces lois ne sont pas aussi difficiles à trouver qu'on ne le pense.

(Suite en page 8)

VOYAGE EN EUROPE À BON MARCHÉ

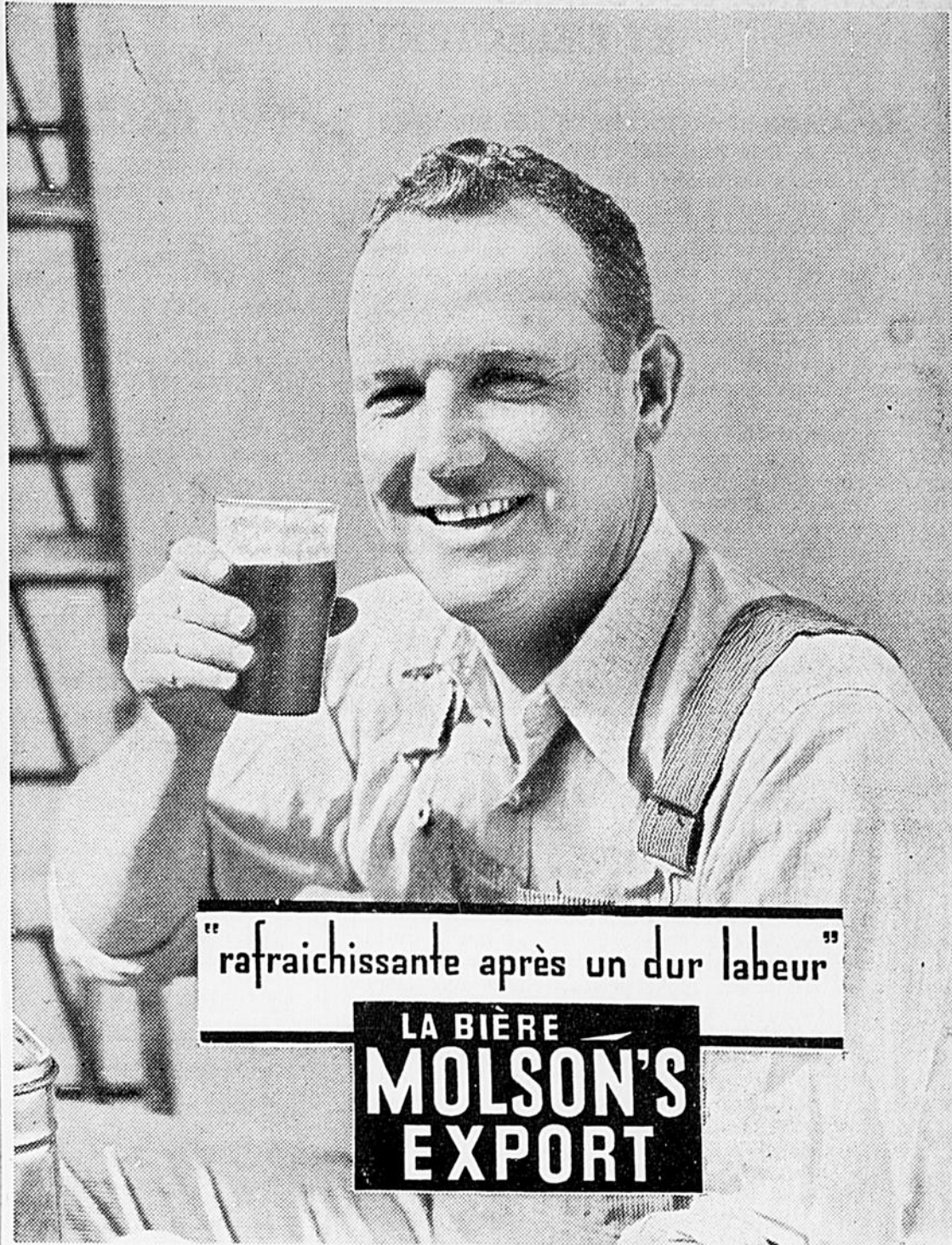
Le Pacifique Canadien, de concert avec l'American Express et un journal de Québec, organise de nouveau pour cet été deux voyages en Europe à prix populaires.

Le départ du premier est fixé au 30 juin; il durera trente-cinq jours. Un second voyage, plus court, soit de 19 jours, aura lieu le 14 juillet. Dans le cours de celui-ci, on visitera tour à tour Londres, Bruxelles et Paris. Le voyage de trente-cinq jours comprend cinq pays et plusieurs grandes villes. Mentionnons Londres, Paris, Rome, Florence, Venise, Milan, Gênes, Lucerne, Genève, Bruxelles.

Ces voyages peu coûteux permettront de passer des vacances dans les plus beaux pays du monde. Pour un prix excessivement modeste, si l'on considère les conditions économiques qui prévalent à l'heure actuelle, on aura ainsi l'occasion unique de visiter quelques-unes des villes les plus intéressantes de l'Europe.

Il est juste de dire que pour réaliser ce tour de force on a choisi pour les traversées de l'Atlantique, à l'aller et au retour, le puissant et rapide "Empress of Britain" paquebot luxueux qui permet d'atteindre l'Europe en cinq jours, rivalisant ainsi de vitesse avec les navires qui détiennent le record de l'Atlantique.

Les organisateurs ont retenu pour ces deux voyages des hôtels de tout premier ordre dans les différentes villes qui seront visitées en Europe, de sorte que les touristes sont assurés de tout le confort voulu, non seulement en mer, mais aussi à terre.



"rafraichissante après un dur labeur"

LA BIÈRE MOLSON'S EXPORT

Votre épicier conseille



le régime croquant

Il s'apprête à vous servir de son approvisionnement FRAIS ARRIVE

VOUS trouverez en abondance, chez votre épicier, les Flocons de Blé d'Inde Kellogg dans leur carton rouge et vert... prêts à servir.

Le temps est opportun de rompre la monotonie des aliments lourds et de vous mettre au régime croquant. Demain matin, servez des Flocons Kellogg, avec du lait ou de la crème et quelques fruits. Et toute la famille d'applaudir!

Les Flocons Kellogg sont l'aubaine du jour. On sert plusieurs convives au coût de quelques sous. Et quel mets nourrissant et savoureux! Toujours frais comme à la sortie du four, dans leur sac WAXTITE scellé et logé dans un carton facile à ouvrir. Fabriqués par Kellogg, à London, Ontario.



Endroits où vous pouvez acheter le Corn-Flakes Kellogg

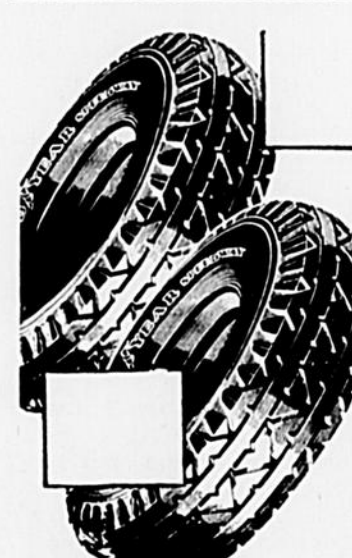
Table with 5 columns listing store names and addresses: Adrien Gladu (110 St-Antoine), Magasins E.M. Stores (35-37 Cascades), Marche Moderne (63 Cascades), Larochele & Courchesne (67 Cascades).



Avant d'arrêter définitivement votre programme de vacances, ayez soin de bien vous renseigner. Le Canadien National vous fait cet été des prix exceptionnels. Voyages à 1 sou du mille à l'Ouest du Canada et au Pacifique (10 au 30 juin); billets de 16 et 45 jours à Jasper; excursions de 21 jours dans les Maritimes; voyages de fin de semaine complets (du vendredi au lundi) à billet et quart; voyages complets du dimanche à billet simple. Utilisez le Canadien National: vous y gagnerez.

E. O. PICARD 35 Laframboise, Tél. 354

Advertisement for ANTALGINE, showing a woman's head and a box of the medicine. Text: 'Prenez ANTALGINE pour Maux de Tête Douleurs Périodiques Migraine. Nervosité. Mal de dos. En Vente Partout 25¢'.



Voici de La Valeur!

Oui, Monsieur, vous recevez plus pour votre argent dans le pneu "Speedway"! Plus de milles, plus de satisfaction, plus de sécurité — et c'est fait par Goodyear, Garanti pour 9 mois.

SPEEDWAY GOOD YEAR ALP. GREGOIRE Tél. 392 124 Concorde

L'HON. T.-D. BOUCHARD ET L'ELECTRICITE

(Suite de la page 7)

MAL ADMINISTRATION DANS LES GRANDES COMPAGNIES PRIVÉES

Malgré toutes ses lacunes nos administrations municipales actuelles sont encore préférables à l'administration des monopoles privés. Dans l'enquête qui se poursuit actuellement à Ottawa sur les agissements des compagnies monopolistiques et celle qui s'est tenue ici même sur le trust des charbons il vous a été révélé des faits dont personne ne soupçonnait même l'existence. Ces excès n'auraient jamais pu être commis par des membres de votre conseil municipal ou de votre gouvernement provincial car vos échevins ou vos députés n'auraient été sujets à des accusations criminelles et n'auraient jamais risqué leur liberté sachant que chaque jour ils étaient sujets à enquête de la part des groupes d'opposition. Les directeurs des compagnies privées n'ont en pratique aucun compte à rendre au peuple qui paie pour leur mauvaise administration et plus chèrement que pour la mauvaise administration de ses représentants à l'hôtel de ville ou au parlement. Pour les erreurs de ses représentants il paie sous forme de taxes; pour les excès des manipulateurs des grandes compagnies il paie dans l'augmentation excessive des choses nécessaires ou utiles à la vie.

Et ce deuxième tribut est de beaucoup plus lourd à supporter que le premier mais, étant moins apparent, on s'en plaint de beaucoup moins. Il est une autre raison pour laquelle on s'en plaint moins, c'est que tous ceux qui bénéficient de l'exploitation dont nous sommes l'objet de la part des trusts depuis quelque vingt-cinq ans sur le coût des choses nécessaires ou utiles à notre vie physique ou économique ont entre-tenu une propagande savante et souvent payante pour discréditer l'administration municipale, la saboter et étaler aux yeux du public dans toute leur crudité ses hideurs que la plupart du temps ils ont eux-mêmes provoqués soit par s'enrichir personnellement, soit pour cacher leur propre turpitude dont la nation a souffert cent fois plus que des déficiences de la régie publique. Vous ne pouvez même pas vous faire idée de ce que nous a coûté en ce dernier quart de siècle la maladministration de nos monopoles privés; celle de nos chemins de fer que l'on a rejetée à notre gouvernement central, c'est-à-dire à la régie publique, après que les manipulateurs de tout acabit se furent enrichis à millions et eurent mis sur le bord de la banqueroute une de nos plus grandes banques canadiennes qui fut sauvée parce qu'on a presque ruiné le pays en le chargeant d'une dette de six cents millions; celle de nos compagnies de pétrole, celle de nos compagnies de charbon, celle de nos grandes corporations contrôlant la vente de nos produits alimentaires et de combien d'autres. Les millions et les millions que nous a coûtés la tolérance que nous avons pour eux en diminution de prix pour nos producteurs qui ont été acablés par leur mesquine cupidité au bord de la ruine et en augmentation de prix pour les consommateurs qui eux sont guettés par la famine, sont un océan dans lequel se perdent aux yeux des observateurs qui veulent réfléchir un tant soit peu les millions que nous ont coûtés en ces derniers temps les erreurs de notre administration municipale privée de la sauvegarde dont nos pouvoirs supérieurs auraient dû l'entourer et incitée à la corruption par ceux qui sont intéressés à la déconsidérer pour continuer à s'enrichir au détriment de la masse du peuple.

LES TRUSTS ET LE POINT DE VUE RACIQUE

Je vous ai parlé il y a un moment de ce que nous avait coûté, en taxes exorbitantes, l'administration de nos ressources hydro-électriques par nos monopoles privés; me serait-il maintenant permis de considérer avec vous l'influence qu'ils ont eu sur nous au point de vue de l'intérêt racique et de vous faire un tableau du sombre avenir industriel qui nous attend si nous ne nous décidons pas à prendre les mesures qui s'offrent à nous pour changer l'ordre de choses existant.

Messieurs, ai-je besoin de vous demander si c'est bien à ceux de notre race qui ont resté la large part du lion des profits phénoménaux accumulés au cours du dernier quart de siècle par ceux qui ont profité du système de la régie privée et des magnifiques positions de premier plan, dans leurs activités financières ou industrielles? Je puis vous donner une image bien réelle de la situation en vous mentionnant ce qui existe dans le territoire dont Saint-Hyacinthe est une des villes les plus importantes. Dans les Cantons de l'Est et dans la partie sud du Saint-Laurent attenante aux Cantons de l'Est, la production et la vente de l'électricité sont contrôlées par un monopole de deuxième grandeur qui a pour nom "The Southern Canada Power Company"; cette région est habitée par 90 pour cent de sa population par des canadiens-français. La compagnie a une quinzaine de directeurs et si vous vous donnez la peine d'en lire les noms, vous en trouverez un seul qui est un canadien-français. Je suis loin d'être un chauvin et j'ai souvent été accusé de manquer de nationalisme mais certainement à tort, si on confond le nationalisme avec le vrai patriotisme racique. Néanmoins je crois qu'une situation comme celle-là doit nécessairement attirer l'attention de tous ceux qui ont le souci légitime de voir leurs compatriotes occuper une part un peu en rapport avec leur nombre dans toutes les sphères de nos activités dont la base repose sur des avantages qui ont été consentis par notre gouvernement; le monopole de chez nous n'a pu exister que grâce aux concessions de pouvoirs d'eau qui ont été faites par la province. Ce monopole n'a pu se maintenir et prospérer que grâce au fait qu'il a desservi un territoire habité par une population assez dense et cette population étant presque exclusivement canadienne-française, aucun patriote véritable ne peut s'empêcher de déplorer le peu d'importance dont jouissent les nôtres dans l'administration de cette compagnie et dans l'occupation des positions les plus rémunératrices. Et cette situation, messieurs, c'est celle qui existe un peu partout dans la province de Québec et nous la devons au fait que nos pouvoirs d'eau ont été jusqu'ici monopolisés sous le système de la régie privée. Il n'y avait qu'un système qui pouvait assurer aux nôtres la part prépondérante à laquelle nous avons droit dans l'administration de nos ressources naturelles et ce système c'était celui de la nationalisation de nos ressources hydro-électriques et de la municipalisation de la vente de l'électricité comme il existe dans la province d'Ontario.

Si nos gouvernements avaient aménagé nos pouvoirs d'eau et avaient construit nos lignes principales de transmission quel est celui qui peut prétendre que le gouvernement n'aurait pas donné aux ingénieurs, aux entrepreneurs et aux ouvriers canadiens-français leur part légitime de travail dans ces entreprises qui ont coûté des millions et des centaines de millions. Si nos villes et nos municipalités eussent contrôlé la distribution et la vente de l'électricité, comme elle le font à l'heure actuelle de l'administration de nos aqueducs, qui peut prétendre que les administrateurs, les ingénieurs et les chefs de personnel formés par nos collèges et nos universités ne trouveraient pas le travail qui leur manque à l'heure actuelle, travail dont la partie la plus rémunératrice est faite par des personnes d'une origine étrangère à la nôtre parce que nos ressources hydro-électriques, grâce à notre système particulier de régie, sont passées en d'autres mains.

La régie publique nous aurait donc donné ce dont notre race est privée au grand détriment de cette partie de ceux d'entre nous qui se sont formés dans nos superbes maisons d'éducation, d'instruction secondaire ou spécialisée pour occuper des positions supérieures dans toutes les sphères de nos activités financières, commerciales et industrielles.

(Suite et fin au prochain numéro)

COURRIERS

A ST-JUDES

Célébration de la Saint-Jean-Baptiste

Ces fêtes qui auront lieu les 23-24-25 juin, sont sous la présidence d'honneur de M. l'abbé J.-Alphonse Girard, précurseur, et de MM. Joseph Dupuis maire, et L. A. L'Heureux notaire.

Au programme samedi soir à 8 h les 23, concert fanfare, chants canadiens; 10 h 15 feux de la St. Jean.

Le dimanche 24 juin à 2 h 30 p. m., jeux-amusements 4 h 30 p. m., procession, chars allégoriques, 6 h 30 p. m. souper champêtre, 8 h 30 concert.

Le lundi, 25 juin: 9 h 30 a. m. grand-messe solennelle, sermon, pain béni; 10 30 h 30 Proclamation chars allégoriques; midi, dîner champêtre; 2 h 30

ST-DAMASE

Vendredi, le 8 juin à neuf heures, avaient lieu les funérailles de Mlle Blanche Choinière, décédée le 6 juin à l'âge de 37 ans.

La levée du corps fut faite par M. le Curé Perrault lequel chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Zoile Martin, Omer Beauregard, Adrien Normandin, Antonin Dupont, Laurent et Paul-Émile Choquette, tous cousins de la défunte.

Le deuil était conduit par son père, M. Arthur Choinière, ses frères Léon et Louis-Philippe Choinière.

Dans le cortège on remarquait: M. Armand Choinière, Mme L.-P. Choinière, M. et Mme Amédée Normandin, M. et Mme Damase Desmarais, M. J.-C. Choquette, Mme Laurent Choquette, Mlle Céclie Choquette, M. et Mme Wilfrid Choquette, Irène Beauregard, Arthur Blanche, Z. Fréchette, Z. Martin, O. Beauregard, Mlle C. Beauregard, M. E. Coiteux, J. Fréchette, Mme A. Normandin, A. Dupont, M. et Mme O. Favreau, R. Choquette, E. Blanchard, J. B. Durocher, A. Monast, H. Martin, J.-B. Ravennelle, de St-Hyacinthe, E. Beaudry, St-Hyacinthe, C. Palardy, E. Palardy, E. Palardy, H. Palardy, A. Jodoin, A. Beauregard, A. Laflamme, J. R. Bruneau, S. Brodeur, E. Loisel, J. Langevin, J. Dupont, O. Favreau, A. Trudel, W. Jodoin, Dr G. Choquette, Dr H. Gagnon, St-Hyacinthe, Dr A. Gosselin, M. Lussier, R. Gagnon, St-Hyacinthe, C. W. Beaudry, J. B. Durocher, St-Hyacinthe, Normandin, Roumont, G. L. Guillet, J. Lussier, A. Gaudette, St-Hyacinthe, E. Lussier, G. Foisy, C. Dupont, H. Charrier, V. Choquette, E. Hébert, M. Dupont, Mmes Damase Phaneuf, St-Hyacinthe, D. Gingras, Didaide Blanchard, Mlles Antoinette Malo, Gilberte Foisy, Madeleine Palardy, Yvonne Boutin, Rose-Hélène Lussier, Céclie Lussier, M. R. Normandin, Solange Normandin, Germaine Normandin, Rougemont, Marguerite Chausse, St-Hyacinthe, Yvette Gingras, Rejeanne Dupont, Elphégin Jodoin, Laurette Jodoin.

La chorale était sous la direction de C. W. Beaudry, Mlle Boutin, organiste exécuta "Le Repentir", de Gounod.

Tributs floraux: M. et Mme Emile Beaudry, MM. et Mmes Albany Corbeil, René Mongeau, tous de St-Hyacinthe; Mlles Lucienne Caouette et Marguerite Chausse, également de St-Hyacinthe; M. C. Baugh, de Montréal; MM. Jean Bouchard, Geo. English, Gérard Vanier et Albert Godin, tous de St-Hyacinthe.

Offrandes de Messes: L'Unité Sacramentaire de St-Hyacinthe, Dr A. Gosselin, Mlle C. Bolduc, St-Hyacinthe; M. et Mme Aurèle Gaudet, Dr et Mme Hervé Gagnon, Dr et Mme O. Desmarais, tous de St-Hyacinthe.

Affiliation aux Oeuvres du Noviciat des RR. PP. Dominicains: La famille de M. et Mme Damase Desmarais.

Bouquets Spirituels: Mlles Isola et Paula Desmarais.

Sympathies: M. et Mme René Mongeau, Emile Beaudry, Albany Corbeil, Laurent Pontbriand, C. L. Guillet, J. B. Durocher, Paul L. Richer, Gustave Morin, St-Hyacinthe, Ovide Charest, Québec, Mme Nap. Gauthier, Montréal, J. R. Bruneau, Wilfrid Pion, Mlles Marguerite Chausse, Lucienne Caouette, Irène Lussier, St-Hyacinthe, Fernande Proulx, St-Pie, Gilberte Foisy, MM. Roland Beauregard, Germain Foisy, Moïse Daigle, Jean Bouchard, Gérard Vanier, St-Hyacinthe, C. Baugh, Montréal, Roland Guillet, G. English, Roland Gagnon, Paul Chevalier, St-Hyacinthe, Maurice Duchesne, la famille Damase Phaneuf, St-Hyacinthe, la famille D. Gingras, St-Damase, M. et Mme Tessier, Orsali, Mlle Jeanne Orsali, St-Hyacinthe.

Par suite de la pluie, dimanche dernier, le club de baseball St-Hilaire a remis l'ouverture de ce sport à dimanche prochain, le 17 juin, alors que la formidable équipe de St-Jean d'Iberville viendra à St-Hilaire.

Malgré l'intention des promoteurs du club de St-Hilaire de donner des programmes des plus attrayants toute la saison durant, ils ont peut être visé à trop haut en recevant le club de St-Jean, car il ne faut pas oublier que le nom de ce club n'est plus à faire. C'est ainsi que nous verrons si notre club local s'est renforcé depuis l'an dernier, alors que St-Hilaire faisait du base-ball pour la première année.

M. Wilfrid Poudrette, maire de St-Hilaire lancera la première balle. La partie commencera à 2 00 h, (heure solaire).

Les organisateurs ont à organiser un "Field-Day", pour cette année, dont nous aurons l'occasion de donner les grandes lignes, sous peu. Tous les clubs qui aimeraient à avoir des renseignements, sont priés de s'adresser à M. Yvon Dandurand, Tél. Bédou 143, ou le matin, MA 9421.

Dimanche a eu lieu une partie de balle entre le club Granby et Ange-Gardien. Notre club remporta la victoire.

Mlle Edith Rinfret, du couvent de Farnham est venue visiter ses parents, ces jours derniers.

M. le notaire et Mme Calixte Proulx de St-Jovite ont rendu visite à M. et Mme Antheim Gauvin.

M. l'abbé J. E. Lemonde est à organiser une belle fête pour la St-Jean-Baptiste. Nous lui souhaitons du succès.

M. Henri Jarry, échevin de Montréal, a visité notre curé, M. l'abbé J. E. Lemonde, dimanche dernier.

Notre vicaire, M. l'abbé L. E. Girard est allé à St-Hyacinthe, dernièrement.

M. Philéas Lavigneur a passé quelque temps chez son frère, M. H. Lavigneur.

Mme Monty, de St-Alphonse, a rendu visite à sa fille, Mme Vve Albéric Pinsonneault.

M. Ludger Visu est allé à St-Alphonse, la semaine dernière, accomplir le service de Mlle Jeanne Lajoie.

M. et Mme Alfred Malo ont eu la visite de M. et Mme Wilfrid Marchand et de leur famille, de Granby.

ST-JUDES

M. l'abbé J. O. Gadois de St-Jean-Baptiste et M. Victor Ouellette en visite chez M. A. LaPerle au cours de la semaine.

M. Léon Ferron de Sorel est venu passer quelques jours chez son beau-père M. G. Trudeau.

ST-JEAN-BAPTISTE

Samedi, le 9 juin, le Rév. Père Laurent, de Montréal, bénissait le mariage de son confrère, M. Cédés Lemoine, comptable-licencié, de Québec, avec Mlle Georgette Benoit, de notre paroisse. L'église était décorée de lys et de palmiers. Mlle Robert, de Montréal, MM. Tancrède Gaboury, de St-Hilaire et R. E. Guertin exécutèrent le programme musical. La mariée, au bras de son père, M. Emile Benoit, portait une robe de crêpe rose, avec petite traîne et grand chapeau de paille de même nuance. Des lys composaient sa gerbe à son frère. A l'issue du mariage, il y eut réception à la salle publique décorée pour la circonstance.

Les nouveaux mariés partirent ensuite pour voyage. Mme Lemoine portait alors un ensemble de lainage gris et brun avec grand feutre brun. A leur retour, M. et Mme Lemoine iront demeurer à Québec. Nos meilleurs vœux de bonheur.

M. Hervé Beauregard, étudiant de Montréal, a visité ses confrères, MM. Fabien Lussier et Maurice Bellemare.

ST-HUGUES

Dimanche dernier M. Pierre Bergeron recevait une cinquantaine de personnes, en l'honneur de MM. et Mmes Elphège Ménard, Armand Bergeron, Dorila Bergeron, M. Rodolphe Bergeron, tous de Montréal. M. et Mme Alexis Blain de St-Hyacinthe.

Un succulent dîner fut servi, et vers le soir tous partirent joyeux et contents.

Les travaux de construction d'un nouveau presbytère sont commencés de cette semaine. M. le curé doit occuper pour quelques mois un logement situé sur la grande rue au coin de la rue Lafontaine.

ST-DOMINIQUE

Mlle Gauvreau et Mlle D. Durocher, de Montréal, M. V. Caron, de Lewiston, étaient de passage chez M. Albert Dubreuil dernièrement.—M. et Mme R. Bouvier, de St-Hyacinthe et Mlle Claire Bouvier de St-Simon, chez M. le Curé Bouvier, dimanche.—M. et Mme Léonard Archambault, M. et Mme Philippe Archambault de Montréal, Mlle Martin, de St-Pie chez M. Albert Archambault.

M. et Mme E. Deslandes, M. et Mme A. Dupont, Mlles Jeannette et Simone Dupont, vicièrent M. W. Lacasse, de St-Alphonse.

Le 2 juin eurent lieu les funérailles de M. Joseph Chabot, décédé à la plus vieille personne née dans la paroisse et la dernière survivante d'une famille de quinze décédés tous octogénaires.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé R. L'Heureux ami de la famille et M. l'abbé H. Bernard du Séminaire, cousin de la défunte chanta le service M. l'abbé J. A. Girard curé assistait au choeur. La chorale de St-Judes rendit la messe de l'abbé Perrault sous la direction de M. P. E. L'Heureux, N. P. Mlle Jeanne L'Heureux touchait l'orgue. Mme R. Z. Charbonneau chanta les adieux. Le deuil était conduit par son fils unique M. Charles Huot et son fils M. Philippe Peltier. Portaient la bannière de la Cong. des Dames de St-Anne, MM. Amédée Lamoureux et J. S. Bernard tenaient les cordons Mmes A. Lamoureux et J. S. Bernard toutes les Congréganistes suivaient le cortège. On remarqua aussi, dans le cortège MM. et Mmes V. Larivière, L. A. L'Heureux, C. Peltier, H. Archambault, J. Proulx, Mmes F. X. LeBlanc, H. Blouin, MM. et Mmes A. J. Gaudreau, L. Dutilly, Mme Demers de St-Hyacinthe, etc.

Les porteurs étaient MM. V. Mathieu, J. Bergeron, H. Larivière, C. Peltier, O. Archambault.

La famille a reçu un grand nombre de messages de sympathies qui serait trop long à énumérer ici.

A celles-là nous joignons nos plus sincères condoléances.

Les préparatifs à la fête de la St-Jean-Baptiste avancent rapidement et tout assure que rien ne sera négligé pour rendre cette fête à jamais mémorable.

Le comité d'organisation, de la St-Jean-Baptiste a par autorisation du Conseil Municipal juridiction sur les vendeurs étrangers pour le temps des fêtes du 23, 24 et 25 juin ce comité aura droit de refuser droit de vente à toute personne étrangère, à la paroisse. Qu'on se le dise...

Toutes les personnes qui auraient l'idée de faire des chars allégoriques dans les paroisses voisines pour se joindre à notre procession sont les bienvenues et son priées de communiquer avec le comité et s'adresser à M. J. H. Chabot président actif.

Le cercle d'études Ecclésiastique a donné une petite réception à ses membres en les faisant assister à une session du gouvernement fédéral M. le maire J. D. Dupuis agissait comme gouverneur général, M. J. H. Chabot Orateur de la Chambre, M. le notaire P. E. L'Heureux premier ministre et M. Maurice LeBlanc, chef de l'opposition. M. le curé J. A. Girard chef du parti néo-national chrétien. Après étude de différents bills un vote de non confiance fut porté, le gouvernement L'Heureux renversé et les élections fixées au 31 juillet la prochaine réunion en juillet sera l'appel nominal.

Ces soirées amusent beaucoup notre population et au-delà de 100 membres sont inscrits dans les cadres du Cercle Mgr Moreau.

M. J. A. Lemaire de St-Bonaventure a acheté le restaurant de M. Jos. Thibert et M. A. Grenon y joint un salon de bar. A ces messieurs bon succès.

PAUL GONTHIER & CIE LTEE

Banquiers en Valeurs de Placement
276 Rue St-Jacques Ouest
MONTREAL
Tel.: HARBour 8276
REPRESENTANT A ST-HYACINTHE
M. RENÉ BRUNELLE

SERVICE

D'AUTOBUS

ST-HYACINTHE
ST-DENIS
SOREL

Chemin le plus direct
(Heure normale de l'Est)

LAISSÉ ST-HYACINTHE TOUS LES JOURS A
4 HEURES 30 p. m. DIMANCHE EXCEPTÉ

Pour renseignements s'adresser à
LA PHARMACIE BRODEUR Tél. 156 St-Hyacinthe

L'autobus se tient Place du Marché
L. O. ARCHAMBAULT, propriétaire.

Tous les dimanches, l'autobus est à la disposition
des excursionnistes

Chez Paul-E. Gaucher

Vous trouverez la nouvelle glacière électrique
la seule "Réellement silencieuse". Humidité contrôlée. Pas besoin de récipients couverts. donne un surcroît de commodité et d'espace avec sa porte "Servador".

Le dégelage entièrement automatique. Ne requiert jamais d'attention. Garantie de 3 ans. Le réfrigérateur le plus silencieux du Canada. Le mécanisme fonctionne sur une suspension caoutchoutée et à ressorts — ce qui élimine la vibration.

HOSTESS
SERVADOR
REFRIGERATOR

Le dégelage entièrement automatique. Ne requiert jamais d'attention. Garantie de 3 ans. Le réfrigérateur le plus silencieux du Canada. Le mécanisme fonctionne sur une suspension caoutchoutée et à ressorts — ce qui élimine la vibration.



Voyez cette nouvelle glacière électrique immédiatement

CHEZ P.-E. Gaucher
219 rue Cascades, Tél. 36, St-Hyacinthe

NOUVELLES D'AUTREFOIS

On lisait dans L'UNION en

1899

OCTOBRE le 23. — Dame Vve J. Collard, née Olivine Lussier, de Saint-Judes, est décédée subitement sur la rue Héloïse, en face de la demeure de M. Napoléon St-Germain.

—M. Phidime Bienvenu, employé de la Cie du Gaz, qui s'est démis un pied il y a quelques jours, a repris son travail.

—Le contrat pour la couverture de la nouvelle gare a été accordé à M. Joseph Leduc.

—Les membres du cercle Agricole Notre-Dame de Saint-Hyacinthe ont tenu leur concours annuel de labour sur la ferme de M. M. E. Bernier. Les prix ont été gagnés comme suit: MM. Louis Lalime, Adélaïde Dion, Arthur Malo, Napoléon Girard et Hormidas Bourgeois, pour la 1ère classe; MM. Raymond Choquette et Georges Archambault, pour la 2e classe. Des discours ont été prononcés par MM. Bernier, le R. P. Rondot, J. N. Lemieux, Elz. Chabot, M. Bédard, J. St-Pierre et Chs Péloquin.

—L'hôtel Union est devenu la propriété de M. Tétrault.

—M. Amyot a été nommé secrétaire financier des Forestiers Indépendants de la Cour Dessaulles, No. 1732, en remplacement de M. Paul Beaudry.

—M. Laroque a abattu un chevreuil de 284 livres dans les bois de Mitchel Station. Le Rév. M. Guillet, vicaire de St-Pie, s'en est porté acquéreur.

—Une soixantaine de membres du Cercle Philharmonique se sont réunis sous la présidence de M. J. R. Lussier pour fonder la Garde Salaberry.

—Le Cercle Philharmonique vient d'établir un concours de dames. Les officiers nommés sont: Prés. L. Meyerre; Sec-Trés. L. A. Cadorette; Arbitre, A. Archambault.

—La manufacture Deschênes a obtenu le contrat pour la fourniture de 55 000 cigares à une maison de gros de Winnipeg.

—M. William Bousquet, commerçant de charbon et agent de transport du chemin de fer des Comtés Unis et de la Dominion Express, a transporté ses bureaux au coin des rues Laframboise et Dessaulles.

—Ce matin, à la Cathédrale, M. l'abbé J. H. Beaudry bénissait le mariage de M. W. Henri Pilon, de St-Ephrem d'Upton, à Mlle Rosina Hébert, fille de M. Hugues Hébert, de cette ville.

NOVEMBRE le 4. — Dame Albina L'Heureux, épouse de M. F. X. Tétrault, gardien du bureau de poste, est décédée à l'âge de 58 ans.

—Quelques membres de la Philharmonique ont fondé un club de whist. Le Dr L. V. Benoit a été nommé président et M. Armand Séguin, secrétaire.

—M. Napoléon Houle, retenu au lit depuis quelques semaines, est maintenant en pleine convalescence. Il reprendra bientôt la direction de l'harmonie du Cercle Montcalm.

—L'ancien magasin le LOU-VRE sera occupé prochainement par M. George Arcand, tabacaliste, de Québec.

—Le R. M. Chalifoux, fils de notre concitoyen, M. Olivier Chalifoux, manufacturier, fêtera le 10 janvier prochain le 25ième anniversaire de son ordination.

—La pose du macadam au viaduc a été terminée ce soir. Les ouvriers étaient sous la direction de M. Frs Berthiaume.

—M. U. Beaumoyer, peintre, a obtenu 299 points dans une partie de quilles au Cercle Montcalm.

—Le Dr Olivier Jacques réside maintenant à 10 rue Laframboise, dans le local occupé par M. Eusèbe Morin, au second étage du bloc de M. J. E. Perrault.

hout, doit s'embarquer prochainement pour l'Europe avec sa famille. Il aura pour compagnons de voyage MM. Jos. Beaulac et P. Lefebvre. Tous trois se rendent en Belgique pour y établir une usine destinée à la fabrication de la nouvelle machine Duplessis.

—M. Joseph Allaire, tailleur, a acheté de la succession de Mme Taché, une maison située rue Ste-Anne, pour le prix de \$1,350.

—M. Louis Gladu, boulanger, demeurant sur la rue Concorde, a été frappé de paralysie lundi soir alors qu'il était à prendre son souper.

—M. Hector Pagnuelo, qui a des capitaux considérables engagés dans l'exploitation d'une mine d'or à Butte City, Montana, est revenu hier d'un voyage de quinze jours en cet endroit.

—Dame Eléonore Laporte, veuve de Edouard Ducloux, est décédée à l'âge de 81 ans. Elle était la belle-mère de M. Jos. Archambault, policier.

—Samedi soir les amis de M. Emile Marin, avocat, offraient un banquet à ce dernier, à l'hôtel Yamaska, à l'occasion de son prochain mariage. Les organisateurs étaient le notaire Bazinet et M. Ephrem Brodeur. On offrit au héros de cette fête un riche assemblage de salon. Des discours ont été prononcés par MM. J. Bte Blanchet, L. P. Brodeur, A. M. Beauparlant, Dr A. Marin, M. Authier, consul, Eug. Sciotte, Lt-Col. Denis, L. F. Morison, D. Auger, D. Ostigny et A. Charpentier.

—Le 18 est décédé à l'âge de 27 ans, Mériel Artois, fils de M. Jos. Artois.

—Ce matin, à la Cathédrale, M. Emile Marin, avocat, épousait Mlle Henriette Sciotte. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. F. X. Delage, oncle du nouvel époux.

—Hier, M. et Mme Victor Marceau célébraient le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage.

—L'ancien magasin le LOU-VRE sera occupé prochainement par M. George Arcand, tabacaliste, de Québec.

—Le R. M. Chalifoux, fils de notre concitoyen, M. Olivier Chalifoux, manufacturier, fêtera le 10 janvier prochain le 25ième anniversaire de son ordination.

—La pose du macadam au viaduc a été terminée ce soir. Les ouvriers étaient sous la direction de M. Frs Berthiaume.

—M. U. Beaumoyer, peintre, a obtenu 299 points dans une partie de quilles au Cercle Montcalm.

—Le Dr Olivier Jacques réside maintenant à 10 rue Laframboise, dans le local occupé par M. Eusèbe Morin, au second étage du bloc de M. J. E. Perrault.

CONSEILS
PRATIQUES POUR
LES BAINEURS

Attendez au moins deux heures après les repas pour vous baigner.

Ne prenez pas un bain prolongé lorsque vous êtes fatigué.

Ne vous baignez pas seul si vous êtes sujet aux vertiges ou aux évanouissements. Evitez les endroits solitaires.

Ne plongez pas à un endroit sans connaître la profondeur de l'eau.

Ne vous énervez pas si vous avez une crampe à la jambe, retournez au rivage en nageant avec celle qui n'est pas affectée. Les crampes sont plus douloureuses que dangereuses.

Ne plongez pas dans une chaloupe ou d'un canot si le vent est fort, il peut alors être difficile de rattrapper l'embarcation.

Nagez dans le sens du courant si vous êtes pris dans les herbes. Si vous êtes dans les lis ne nagez pas tout, tournez-vous sur le dos, et goâlez doucement avec les mains placées chaque côté de vous.

Si vous ne savez pas nager, n'allez pas où l'eau est plus profonde que la hauteur des hanches.

Si vous vous trouvez en danger, ne vous crampez pas à la personne qui vient à votre secours, ne vous énervez pas et faites ce qu'elle vous dit.

Si vous ne nagez pas apprendre tout de suite, c'est le plus s'ain, le plus agréable et le plus utile de tous les exercices physiques.

—Le premier journal des Etats-Unis a été publié à Postmout, New Hampshire, en 1756.

—L'Ecurie de l'Empereur d'Allemagne, contenait 270 chevaux et 300 voitures de toutes sortes.